

ÉTUDE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE SUR LES JEUNES FRANCILIEN-NES DE 18 A 25 ANS EN DIFFICULTE

Etude réalisée pour le Conseil Régional d'Ile de France

Rapport final V1 – 28 avril 2011

Référence : 2011-021

CONSEIL REGIONAL d'Ile-de-France	CEMKA-EVAL
<u>Direction du développement social,</u>	43, bld du Maréchal Joffre
<u>de la santé et de la démocratie</u>	92340 BOURG LA REINE
<u>régionale</u>	Tel : 01 40 91 30 30
115, rue du Bac	
75007 PARIS	

Contact :
Mme Marine EZVAN
01-53-85-55-95

Auteurs du rapport :
Dr Agnès CHARLEMAGNE
agnes.charlemagne@cemka.fr
Mlle Laurène COUROUVE
laurene.courouve@cemka.fr

SOMMAIRE

1	Le contexte.....	6
2	Objectifs et méthode	7
2.1	Objectifs	7
2.2	Méthode.....	7
3	Résultats	11
3.1	Sources de données	11
3.2	Portrait des jeunes de 18 à 25 ans de la région Ile-de-France.....	12
3.3	Les jeunes franciliens et la scolarité	15
3.4	Les jeunes franciliens et l'accès à l'emploi	18
3.5	Les jeunes franciliens et le logement	26
3.6	Niveau de vie et pauvreté des jeunes franciliens	28
3.7	Les jeunes franciliens et la couverture maladie	31
3.8	Les jeunes franciliens, la santé et le recours aux soins.....	35
3.9	Qui sont les jeunes franciliens sans complémentaire santé ?.....	40
4	Synthèse et discussion	43
	Annexes	46
	Annexe 1 : Questionnaire de l'enquête	46
	Annexe 2 : Ensemble des résultats de l'enquête : tables statistiques	47
	Annexe 3 : Références bibliographiques	60

Réalisation de l'étude

Cemka-Eval

43 bd Maréchal Joffre, 92340 BOURG-LA-REINE

Tél : 01 40 91 30 30

Intervenants :

- Dr Agnès CHARLEMAGNE Responsable de l'étude
- Laurène COUROUVE Chargée d'études-Statisticienne
- Nathalie VANHAVERBEKE Responsable du centre d'appels
- Aurélie ZALAMBANI Chargée d'études-stagiaire

LES SIGLES UTILISES

ACS	Aide à la Complémentaire Santé
ALF	Allocation de Logement Familiale
ALS	Allocation de Logement Sociale
AMPI	Assurance Maladie des Professions Indépendantes
APL	Aide Personnalisée au Logement
ARS	Agence Régionale de Santé
BCS	Bourse sur Critères Sociaux
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BIT	Bureau International du Travail
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CES	Centres d'Examens de Santé
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CIE	Contrat Initiative Emploi
CIVIS	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CMU	Couverture Maladie Universelle
CMU-C	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CNAMTS	Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
CNML	Conseil National des Missions Locales
CNOUS	Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPGE	Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CUI	Contrat Unique d'Insertion
DARES	Direction de l'Animation, de la Recherche, des Etudes et des Statistiques
DEPP	Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance
DGESIP	Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle
DGRI	Direction Générale pour la Recherche et l'Innovation
FNAU	Fond National d'Aide d'Urgence
FRAS	Fonds Régional d'Aide Sociale
IAU	Institut d'Aménagement et d'Urbanisme
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LMDE	La Mutuelle Des Etudiants
MEN	Ministère de l'Education Nationale

MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MSA	Mutualité Sociale Agricole
ORS	Observatoire Régional de la Santé
OVE	Observatoire de la Vie Etudiante
PAIO	Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIFA	Système d'Information sur la Formation des Apprentis
STS	Sections de Techniciens Supérieurs

1 Le contexte

Dans le cadre de l'amélioration du parcours d'autonomie en santé des jeunes, le conseil régional a voté, lors de sa séance du 17 juin 2010, une aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire de 100 € maximum par étudiant et par année universitaire, pour les étudiants et étudiantes âgés de 18 à 25 ans inclus, résidant en Ile-de-France et inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de formation sanitaire et sociale du territoire francilien, et allocataires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur (échelons 0 à 3 et de l'échelon 4 sous conditions), d'une bourse régionale au titre des formations sanitaires et sociales, d'une aide au titre du Fonds Régional d'Aide Sociale (FRAS) ou du Fonds National d'Aide d'Urgence annuelle (FNAU), dès lors qu'ils ne sont ni éligibles à l'ACS, ni à la CMU-C.

Pour la présente année universitaire (2010-11), environ 6000 à 6500 jeunes ont bénéficié de l'aide du Conseil Régional (sur 55 000 bénéficiaires potentiels).

Dans ce même rapport, la Région s'est engagée à élargir progressivement le champ d'application de cette aide régionale aux Francilien-nes âgé-es de 18 à 25 ans, les plus en difficulté, qu'ils soient en insertion, travailleurs pauvres, demandeurs d'emploi ou inactifs. Cette extension doit s'appuyer sur une connaissance précise des problématiques d'accès aux soins de ces divers publics jeunes.

Dans ce contexte, le conseil régional d'Ile-de-France a souhaité faire réaliser une étude quantitative et qualitative permettant de mieux décrire le public ciblé. Il s'agit de préciser les contours socio-démographiques de la population des jeunes Francilien-nes de 18 à 25 ans en difficulté notamment concernant l'accès aux soins, et la dénombrer.

Le présent rapport expose les résultats finaux de la double enquête (qualitative et quantitative) menée par Cemka-Eval.

2 Objectifs et méthode

2.1 Objectifs

Les objectifs de cette étude sont de décrire de la manière la plus fine possible la population des 18-25 ans en Ile-de-France au travers de grands thèmes : leur situation au regard des études et de l'emploi, leur logement, leur niveau de ressources, leur couverture maladie de base ainsi que leur couverture complémentaire santé, leur recours aux soins ainsi que leur état de santé perçu.

2.2 Méthode

Deux méthodes complémentaires ont été choisies pour mener à bien ces objectifs :

Une recherche documentaire variée et une enquête auprès des institutions et autres organismes producteurs de données

Dans un premier temps, une recherche documentaire variée nous a permis d'identifier les acteurs les plus pertinents, susceptibles de nous fournir des données précises sur la tranche d'âge particulière des 18-25 ans. De nombreux contacts ont été établis notamment auprès de :

- l'Insee Ile-de-France,
- de l'ORS Ile-de-France,
- de l'Irdes,
- de la CNAMTS,
- des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,
- des mutuelles étudiantes,
- des CROUS en Ile-de-France,
- de la CNAF,
- du CTRAD (Cellule Technique de Réflexion et d'Aide à la Décision, service d'étude des CAF d'Ile-de-France),
- de l'observatoire de la vie étudiante (OVE),
- de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU),
- du Fonds CMU...

Tous n'ont pas répondu à nos sollicitations. Certains ont répondu mais n'ont pas de données pertinentes ou assez récentes pour étayer notre recherche et d'autres nous ont fourni des données très précises sur les jeunes franciliens.

Une enquête téléphonique auprès d'un échantillon de 1000 jeunes franciliens

L'enquête téléphonique a eu lieu du 15 mars au 6 avril 2011, la semaine en soirée et le samedi toute la journée. Elle a été réalisée par un centre d'appel spécialisé dans les enquêtes en santé (CMK Santé à Lille). Pour la réalisation de ces 1000 entretiens, l'achat de fichiers téléphoniques qualifiés a été nécessaire. Il s'agissait principalement de numéros de téléphone portable, plus efficaces pour joindre cette population. Le Tableau 1 présente la répartition des jeunes franciliens interrogés par âge, sexe et département de résidence. Malgré l'utilisation de quotas, on note une légère sous-représentation des jeunes de 18 ans et des jeunes de 25 ans, catégories les plus difficiles à contacter. La répartition par sexe et par département de résidence est quant à elle, fidèle à la répartition dans l'ensemble de la population francilienne.

Au total, 4 600 numéros de téléphone différents ont été utilisés pour aboutir aux 1000 entretiens. Parmi ces numéros, 2 518 n'étaient pas attribués, correspondaient à des numéros d'entreprises ou ne correspondaient pas du tout à la cible. Nous arrivons à un total de 2 080 appels aboutis dont 1 080 refus, soit un taux d'acceptation de 48%.

Les principaux motifs de refus sont par ordre de fréquence (N=1 080) :

- Je n'ai pas envie, je ne suis pas intéressé (43%) ;
- Je n'ai pas le temps (15%) ;
- Je ne réponds pas aux enquêtes (12%) ;
- Je ne suis pas disponible pour répondre (10%) ;
- Je ne parle pas français (3%) ;
- Autre motif non précisé (17%).

Tableau 1 : Echantillonnage et représentativité des jeunes enquêtés

	Ensemble des jeunes franciliens de [18-25] ans*	Ensemble des jeunes franciliens enquêtés de [18-25] ans
	<u>1 298 907</u>	<u>1000</u>
Département de résidence		
Paris-75	21,5%	21%
Seine et Marne-77	10,7%	10,3%
Yvelines-78	10,9%	11,6%
Essonne-91	9,9%	9,1%
Hauts de Seine-92	12,4%	12,3%
Seine Saint Denis-93	13,4%	13,3%
Val de Marne-94	11%	11,4%
Val d'Oise-95	10,2%	11%
Sexe		
Hommes	49,7%	49,3%
Femmes	50,3%	50,7%

	Ensemble des jeunes franciliens de [18-25] ans*	Ensemble des jeunes franciliens enquêtés de [18-25] ans
Âge en années révolues		
18	11,6%	8,9%
19	11,8%	13,4%
20	11,8%	12,6%
21	12,1%	13,4%
22	12,4%	12,2%
23	12,9%	14,2%
24	13,5%	13,9%
25	13,8%	11,4%

*Source : Insee, RP2007 exploitation principale

Questionnaire de l'enquête

Le questionnaire comportait plusieurs parties :

- Les caractéristiques sociodémographiques du répondant ;
- Sa situation précise vis-à-vis des études et de l'emploi ;
- Ses ressources et revenus ;
- Son hébergement et ses difficultés liées au logement ;
- Sa couverture maladie obligatoire et complémentaire ;
- Sa consommation de soins et son état de santé perçu.

Il est présenté en **Annexe 1**

Analyse des données de l'enquête

La base de données constituée par les 1000 entretiens téléphoniques a été analysée sous le logiciel SAS® version 9.2 (North Carolina, USA), après un contrôle de qualité des données (cohérence, valeurs aberrantes) qui a donné lieu à des corrections (incohérences sur des questions imbriquées notamment) et des recodages.

L'analyse a comporté :

- une analyse descriptive globale sur l'ensemble des répondants,
- des analyses croisées selon différentes caractéristiques des répondants, notamment en fonction du sexe, de la situation professionnelle, du mode d'hébergement (jeunes qui vivent chez leurs parents versus les autres) et selon l'adhésion ou non à une couverture complémentaire santé.

Les variables qualitatives et ordinales ont été décrites par les effectifs et la fréquence de chaque modalité. Les variables quantitatives ont été décrites par le nombre de réponses, la moyenne, l'écart type, le minimum, le maximum, la médiane sur l'ensemble des données renseignées. Les tests statistiques classiques ont été utilisés en cas de comparaison de différents groupes. Les questions ouvertes ont été recodées après saisie en fonction des modalités les plus fréquemment citées.

L'ensemble des résultats statistiques sont présentés en **annexe 2**

3 Résultats

Ce chapitre s'attache à décrire les grandes caractéristiques de la population francilienne de 18 à 25 ans à partir des données recueillies par le biais des grands organismes producteurs de données (l'INSEE principalement). A chaque fois que cela est pertinent, les données présentées sont mises en perspective avec les données de l'enquête téléphonique.

3.1 Sources de données

Organismes ayant participé à l'élaboration du recueil statistique

Le Tableau 2 liste les différents organismes qui nous ont aidés dans ce recueil de données statistiques ainsi que les différentes ressources documentaires exploitées :

La principale source utilisée est l'exploitation des données complètes du recensement de la population de l'année 2007. Depuis près de deux ans, des résultats structurels du nouveau recensement français ont été mis à disposition des utilisateurs, d'abord pour l'année de référence 2006, puis pour 2007, 2008 viendra l'été prochain. Les recensements ont toujours été un instrument essentiel de connaissance des structures démographiques et sociales du pays, en particulier à niveau géographique fin. Ces résultats permettent de dresser un portrait de la population étudiée en termes d'emploi et de logement. Ces résultats peuvent permettre également de chiffrer assez précisément les populations les plus en difficultés.

Tableau 2 : Organismes ayant participé à l'élaboration du recueil statistique

Thématique	Organisme	Source principale
<u>Population/Emploi/Logement</u>	INSEE : Direction Régionale de l'Ile-de-France – Pôle Diffusion	<i>Insee, RP2007 exploitation principale</i>
<u>Enseignement secondaire</u>	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative – Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance	<i>Base Centrale de Pilotage (BCP)</i>
<u>Enseignement supérieur</u>	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance	<i>Base Centrale de Pilotage (BCP)</i>
<u>Enseignement supérieur : les étudiants boursiers</u>	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle	<i>Effectifs des élèves boursiers</i>
	CROUS Ile-de-France	<i>Effectifs des élèves boursiers</i>
<u>Aides au logement</u>	Caisse Nationale d'Allocations Familiales – Direction des Statistiques, des études et de la recherche (DSER)	<i>Fichier FILEAS</i>
<u>Revenus</u>	INSEE : Déclaration annuelle des données sociales (DADS) et Revenus disponibles localisés (RDL)	<i>Fichier salariés au lieu de résidence</i>
<u>Couverture maladie complémentaire</u>	La Mutuelle des Etudiants	<i>Données sur les étudiants affiliés à la LMDE 2009-10</i>
<u>Les Allocations Adultes Handicapés (AAH)</u>	CTRAD : (en attente)	
<u>Couverture Maladie Universelle et ACS</u>	Fonds CMU	<i>Nombre de bénéficiaires</i>

Revue de la littérature

En parallèle du recueil des éléments statistiques, une revue de la littérature nous a permis de mettre en perspective certaines données imprécises et de compléter les données manquantes sur certains thèmes. Tous les articles, rapports et résultats d'études sont cités au gré de leur utilisation et toutes les références sont annotées en fin de document.

3.2 Portrait des jeunes de 18 à 25 ans de la région Ile-de-France

Qui sont les jeunes de 18-25 ans de la région Ile-de-France ? Cette première étape consiste à décrire le profil de la population étudiée qui, selon les premières analyses, apparaît comme une population très hétérogène. Cette hétérogénéité peut être expliquée par le fait que ces jeunes sont dans la période charnière de l'entrée dans la vie adulte, période où interviennent de nombreux changements (entrée dans la vie professionnelle, accès à un logement indépendant...).

3.2.1 Effectifs par âge et sexe au dernier recensement

Au dernier recensement de la population, la région Ile-de-France comptait 11 598 844 habitants, dont 1 298 231 jeunes de [18-25] ans, soit une part de 11,2 % de la population totale de la région.

Tableau 3 : Population régionale au dernier recensement (Exploitation 2007)

	IDF	Année
Nombre de jeunes de [18-25] ans	1 298 231	2007
Nombre de femmes de [18-25] ans	665 414 (51,3%)	2007
Nombre d'hommes de [18-25] ans	632 817 (48,7%)	2007
Population en 2007	11 598 844	2007
Population en 2010	11 740 138 (+0,4% par an)	2010
Part des 18-25 ans dans la population totale	11,2%	2007

*Source : Insee, RP2007 exploitation principale / *Insee : population légale, estimation au 1^{er} janvier 2010*

Les données détaillées par âge et par sexe ne sont disponibles que jusqu'en 2007. Globalement, à l'échelle de la région et d'après les estimations de population de l'Insee en 2010, le taux d'accroissement annuel moyen de la population francilienne est de 0,4%. En conservant ce taux d'accroissement, on pourrait estimer **la population des 18-25 ans pour la région Ile-de-France au 1^{er} janvier 2010 à 1 314 046.**

3.2.2 Répartition territoriale

Paris est le département le plus peuplé (21,5% des jeunes de la région) et où la part de [18-25] ans sur la population totale y est sensiblement plus élevée (12,7%) sans toutefois noter de différences fondamentales entre les départements.

Tableau 4 : Population régionale par département au dernier recensement (Exploitation 2007)

	Nombre de jeunes de [18 à 25] ans	Part des [18-25] ans dans la population totale	Sex-ratio	Année
75-Paris	279 361	12,7%	1,19	2007
77-Seine-et-Marne	138 441	10,7%	0,99	2007
78-Yvelines	140 742	10,0%	1,00	2007
91-Essonnes	128 942	10,7%	0,95	2007
92-Hauts-de-Seine	160 737	10,4%	1,06	2007
93-Seine-Saint-Denis	173 706	11,6%	1,05	2007
94-Val de Marne	143 204	11,0%	1,05	2007
95-Val d'Oise	133 098	11,5%	1,05	2007

Source : Insee, RP2007 exploitation principale

A l'échelle de la région, les filles sont un peu plus nombreuses que les garçons (1,05 filles pour 1 garçon). Le Tableau 4 décrit ce ratio pour chacun des départements : Le sex-ratio est un peu plus élevé à Paris que dans les autres départements franciliens.

3.2.3 Statut vis-à-vis des études et de l'emploi

Le Tableau 5 dresse un portrait des jeunes franciliens de [18 à 25] ans en fonction de leur situation vis-à-vis des études et de l'emploi. Globalement, la moitié sont des jeunes actifs en emploi. 4 jeunes franciliens sur 10 sont en études et 10% sont chômeurs.

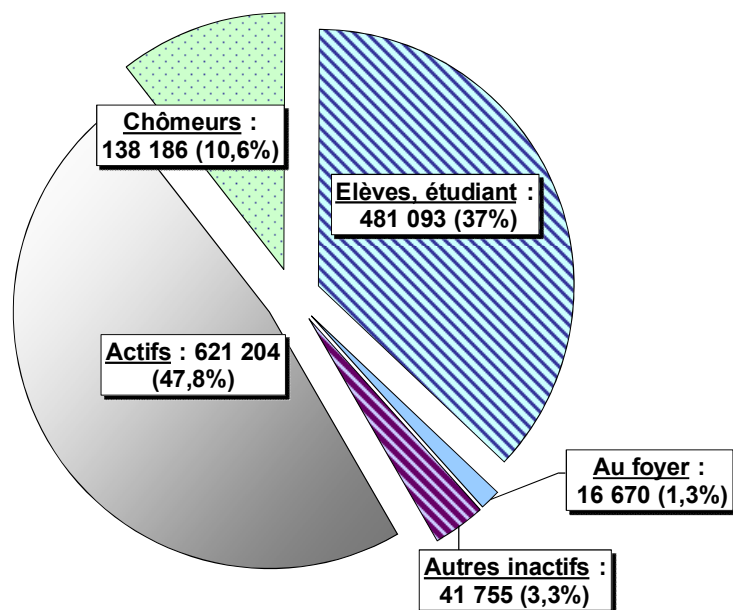
Tableau 5 : Statut vis-à-vis des études et de l'emploi des franciliens de [18-25] ans

	N	%	Enquête téléphonique
Actifs ayant un emploi (y compris apprentissage)	621 204	47,8%	58,4%
Chômeurs	138 186	10,6%	8,6%
Elèves, étudiants	481 093	37%	30,5%
Femmes-Hommes au foyer	16 670	1,3%	1,5%
Autres inactifs	41 755	3,3%	1%
TOTAL	1 298 908*	100%	100%

Source : Insee, RP2007 exploitation principale

**Ce chiffre est légèrement différent du total tableau 3. Ici, il s'agit des résultats du recensement avec l'application du coefficient de pondération, alors que le chiffre de 1 298 231 du tableau 3 est une estimation.*

Figure 1 : Répartition des jeunes franciliens de 18 à 25 ans selon leur statut vis-à-vis des études et de l'emploi



► Les résultats de l'enquête téléphonique présentent une répartition par statut professionnel légèrement différente aux données du dernier recensement (Tableau 33). L'échantillon compte un peu plus de jeunes actifs (58%) et un peu moins d'élèves et d'étudiants (31%).

3.2.4 Nationalité

► **Définie par l'INSEE**, la population étrangère est déterminée en fonction d'un critère de nationalité : est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. Parmi les étrangers se trouvant en France au moment du recensement, seuls ont été recensés ceux qui ont leur résidence permanente en France, qui y travaillent ou y étudient. Ainsi, la population est répartie en deux groupes : Les français et les étrangers.

Tableau 6 : Indicateur de nationalité des franciliens de [18-25] ans

	N	%
De nationalité française	1 168 618	90%
De nationalité étrangère	130 289	10%

Source : Insee, RP2007 exploitation principale

Ainsi, selon cette classification, 10% des jeunes franciliens de 18-25 ans sont de nationalité étrangère.

3.2.5 Statut marital et mode de cohabitation

Les données du recensement distinguent les personnes qui vivent dans un ménage (95,7% de la population étudiée, soit 1 242 941 personnes), des populations des communautés et des populations à habitations mobiles, des sans abri. La répartition de la population selon le mode de cohabitation ne concerne que les ménages.

Tableau 7 : Mode de cohabitation des franciliens de [18-25] ans vivant dans un ménage

	N	%
Enfants d'un couple	516 024	41,5%
Enfants d'une famille monoparentale	187 589	15,1%
Adultes d'un couple sans enfant	158 728	12,8%
Adultes d'un couple avec enfants	59 466	4,8%
Adultes d'une famille monoparentale	12 968	1%
Hors famille dans ménage de plusieurs personnes	137 674	11,1%
Personnes vivant seules	170 491	13,7%

Source : Insee, RP2007 exploitation principale

On constate que plus de la moitié des jeunes franciliens de 18 à 25 ans vivent chez leurs parents (56,6%). Ils conservent le statut d'enfant dans le ménage. Les autres sont considérés comme adulte d'un ménage. Les situations de cohabitation sont variées : 13,7% vivent seuls, 11,1% dans un ménage de plusieurs personnes (on imagine aisément les nombreuses situations de colocation en région parisienne en lien avec les difficultés de logement), 12,6% sont des adultes d'un couple sans enfant, 4,8% avec un ou plusieurs enfants et 1% sont des adultes d'une famille monoparentale.

Concernant l'état matrimonial légal, 93,5% des jeunes franciliens de 18-25 ans sont célibataires et 6,1% sont mariés. Les femmes sont, en proportion, plus nombreuses à être mariées (8,7%).

► Les résultats de l'enquête téléphonique semblent confirmer la part de jeunes franciliens qui vivent chez leurs parents. L'échantillon compte 56,9% de jeunes qui vivent chez leurs parents et 35,8% qui vivent de manière indépendante. A ces jeunes, s'ajoutent 5,4% de jeunes hébergés chez des proches et 1,7% logés en résidence collective (Tableau 40).

► Dans l'échantillon de jeunes enquêtés, 8% sont mariés, soit une proportion légèrement supérieure aux données du recensement mais nous y avons intégré les personnes « pacsées », situation que ne précise pas les données du recensement. Nous avons également distingués les jeunes vivants en union libre, ils sont 14% (Tableau 32).

3.3 Les jeunes franciliens et la scolarité

Les données de cadrage de l'Insee nous indiquent un effectif de 481 093 jeunes élèves ou étudiants, soit 37% de la population étudiée. Ce chiffre est tout à fait cohérent avec les données qui nous ont été transmises par le ministère de l'Education Nationale et le ministère de l'Enseignement Supérieur. Les effectifs de ces populations scolaires seront décrits dans les 3 sous-chapitres suivants :

Les effectifs des élèves de l'enseignement secondaire

101 290 jeunes franciliens de [18-25] ans étaient, pour l'année scolaire 2008-09, inscrits dans l'enseignement secondaire (soit environ 8% de la population étudiée). La moitié dans l'enseignement professionnel et l'autre moitié dans l'enseignement général et technologique. Parmi eux, la majorité, plus de 7 élèves sur dix sont dans l'année du baccalauréat.

Tableau 8 : Effectifs des élèves de [18-25] ans de l'enseignement secondaire pour l'année scolaire 2008-09 pour les académies de Paris, Créteil et Versailles

	Paris	Créteil	Versailles	Total IDF
Enseignement professionnel	9 329	19 003	22 394	50 726
CAP	1 557	571	1 251	3 379
BEP	1 709	4 829	4 369	10 907
Bac Pro	4 888	12 243	15 296	32 427
Autre	1 175	1360	1 478	4 013
Enseignement général et technologique	10 115	18 340	22 109	50 564
Seconde	131	219	154	504
Première	1 756	2 965	3 303	8 024
Terminale	8 133	15 131	18 629	41 893
Autre	95	25	23	143
TOTAL	19 444	37 343	44 503	101 290¹

Source : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative – Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

► L'échantillon d'enquête compte une proportion de lycéens légèrement inférieure (5,1%) (Tableau 33).

Les élèves de l'enseignement supérieur

Pour l'année scolaire 2008-09, un total de 381 021 étudiants étaient inscrits dans l'enseignement supérieur (soit 29,3% de la population étudiée). Près de la moitié des étudiants sont inscrits dans un établissement parisien (46,4%). Mais ce chiffre est à prendre avec précaution avec la délocalisation des antennes de certaines universités parisiennes en banlieue. L'inscription administrative est faite à Paris mais les sites sont délocalisés. Par ailleurs, plus de la moitié des étudiants sont inscrits à l'université, c'est-à-dire dans les UFR (Unités de Formation et de Recherche) et assimilés (56,1%).

Tableau 9 : Effectifs des élèves de [18-25] ans de l'enseignement supérieur pour l'année scolaire 2008-09 pour les académies de Paris, Créteil et Versailles

	Paris	Créteil	Versailles	Total IDF
Université (UFR et assimilés + IUT + IUFM)	96 401	49 918	67 296	213 615
Ecoles*	44 086	11 626	25 849	81 561
Lycées, STS, CPGE	29 211	15 448	21 341	66 000
Ecoles sanitaires et sociales	7 277	5 842	6 688	19 807
Autre	0	0	38	38
TOTAL	176 975	82 834	121 212	381 021²

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance -

*Les écoles d'ingénieurs, de commerce, d'architecture, d'art...

¹ Il s'agit ici des élèves inscrits en formation initiale, scolarisés à temps plein. Les apprentis ont été comptés à part pour se rapprocher des données de l'Insee qui compte les apprentis avec les actifs.

² Il s'agit ici des élèves inscrit en formation initiale, scolarisés à temps plein. Les apprentis ont été comptés à part pour se rapprocher des données de l'Insee qui compte les apprentis avec les actifs.

Ainsi, nous pouvons estimer à 73% la part des étudiants de 18 à 25 ans dans la population totale estudiantine (total de 588 658 étudiants en Ile-de-France quel que soit l'âge).

► L'échantillon d'enquête compte une proportion d'étudiants très légèrement inférieure (25,4%). Nos différentes sources s'accordent à estimer la proportion d'étudiants (hors apprentissage) en Ile-de-France entre 25 et 30 % des jeunes de 18 à 25 ans (Tableau 33).

Les étudiants boursiers sur critères sociaux en Ile-de-France

Concernant, les étudiants boursiers, il n'a pas été possible de récupérer des données par âge. Par conséquent, les données du Tableau 10 présentent les effectifs de l'ensemble des étudiants boursiers. La part d'étudiants boursiers a donc été calculée sur l'ensemble des étudiants, soit 588 658 étudiants en Ile-de-France.

Tableau 10 : Effectifs des étudiants boursiers de l'enseignement supérieur pour l'année scolaire 2009-10 pour les académies de Paris, Créteil et Versailles

	Paris	Créteil	Versailles	Total IDF	%
Bourse sur Critères Sociaux	45 317	27 810	27 333	100 460	99,8%
Bourse sur Critères de Mérite	224	3	18	245	0,2%
Si BCS, détail par échelon :					
0	6 720	2 437	3 942	13 099	13%
1	7 390	3 728	4 278	15 396	15,3%
2	4 093	2 376	2 551	9 020	9%
3	4 377	2 693	2 692	9 762	9,7%
4	4 319	2 925	2 707	9 951	9,9%
5	8 308	6 216	5 317	19 841	19,8%
6	10 110	7 435	5 846	23 391	23,3%
Dont élèves des universités (hors IUT, IUFM)	31 614	17 199	16 292	65 105	64,8%
Nombre total de boursiers (BCS + mérite)	45 541	27 813	27 351	100 705	100%
Ensemble des étudiants	301 057	123 086	164 515	588 658 ³	-
Part des boursiers sur l'ensemble des étudiants	15,1%	22,6%	16,6%	17,1%	-

Sources : MESR-DGESIP : Statistiques des boursiers de l'enseignement supérieur-Juin 2010 et Atlas régional des effectifs d'étudiants : MESR /DGESIP-DGRI / Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques

► Les résultats de l'enquête téléphonique montrent que parmi les 25,4% d'étudiants de l'échantillon enquêté (N=254), 26,4% sont boursiers sur critères sociaux (N=67), soit une proportion supérieure aux données transmises par le ministère de l'enseignement supérieur (Le détail par échelon est présenté dans le Tableau 34).

► Par ailleurs, parmi notre échantillon d'étudiants, 53% déclarent avoir une ou plusieurs activités rémunérées en parallèle de leurs études dont 30% qui disent que cette activité est indispensable pour vivre (Tableau 34).

³ Cet effectif correspond à l'ensemble des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2008-09, il ne distingue pas les étudiants inscrits en formation initiale des étudiants en formation alternée (apprentissage).

Les apprentis

A mi-chemin entre les études et le monde du travail, les apprentis sont une catégorie de jeunes difficile à classer. Il a été choisi de les compter à part (décompté des effectifs des étudiants). A de nombreux égards, les apprentis sont considérés comme salariés de l'entreprise à part entière. Notamment, en termes de protection sociale, ces jeunes bénéficient d'une couverture égale aux salariés de l'entreprise. L'Insee les classe avec les actifs.

Tableau 11 : Effectifs des apprentis de [18-25] ans de l'enseignement secondaire et supérieur pour l'année scolaire 2008-09 pour les académies de Paris, Créteil et Versailles

	Paris	Créteil	Versailles	Total IDF
<u>Enseignement secondaire</u>	<u>7 538</u>	<u>7678</u>	<u>9 865</u>	<u>25 081</u>
CAP	1 546	2 584	2 697	6 827
BEP	1 320	1 170	1 356	3 846
Bac Pro	2 471	2 062	3 310	7 843
Autre	2 201	1 862	2 502	6 565
<u>Enseignement supérieur</u>	<u>13 242</u>	<u>10 841</u>	<u>19 223</u>	<u>43 306</u>
CFA	5 555	3 074	7 931	16 560
Université (UFR et assimilés + IUT + IUFM)	3 113	5 505	6 426	15 044
Ecoles	3 506	1 147	3 421	8 074
Lycées, STS, CPGE	863	816	1 113	2 792
Ecoles sanitaires et sociales	201	5	253	459
Autre	4	294	79	377
<u>TOTAL</u>	<u>20 780</u>	<u>18 519</u>	<u>29 088</u>	<u>68 387</u>

Source : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

**Les écoles d'ingénieurs, de commerce, d'architecture, les écoles artistiques...*

Au total, 68 387 jeunes franciliens de [18-25] ans sont en contrat d'apprentissage (5% de la population étudiée), dont la majorité prépare un diplôme dans l'enseignement supérieur (63,3%).

3.4 Les jeunes franciliens et l'accès à l'emploi

La population active ayant un emploi

Au sens du recensement, la population active ayant un emploi comprend les personnes qui déclarent être dans les situations suivantes : Exercer une profession, même à temps partiel, aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération), être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur tout en exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Ces actifs sont 621 204 au recensement de 2007, soit 47,8% de la population étudiée. La quasi-totalité exerce une activité salariée (97,4%) et trois quart (74,2%) exercent leur activité à temps plein. En termes de type de contrat, 6 actifs sur 10 ont un contrat à durée indéterminée et 19% à durée déterminée.

Tableau 12 : La population francilienne de [18-25] ans active ayant un emploi

	N	%
<u>Parmi les actifs ayant un emploi :</u>	621 204	
Statut professionnel		
Salarié	605 199	97,4%
Non salarié	16 005	2,6%
Temps de travail		
Temps plein	460 803	74,2%
Temps partiel	160 400	25,8%
Type de contrat		
Emplois sans limite de durée (CDI), titulaire de la fonction publique	375 750	60,5%
Emplois à durée limitée (CDD, contrat court, vacataires)	116 780	18,8%
En contrat d'apprentissage	57 637	9,3%
Contrat d'une agence d'intérim	20 740	3,3%
Contrats aidés (Emplois-jeunes...)	15 562	2,5%
Stagiaires rémunérés en entreprise	18 730	3%
Non salariés	16 005	2,6%
Diplôme le plus élevé		
Aucun diplôme	57 515	9,3%
Certificat d'études primaires-BEPC	36 301	5,8%
BEP-CAP	114 645	18,5%
Baccalauréat général	77 306	12,4%
Bac technologique ou professionnel	93 458	15%
Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle, BTS, DUT	111 676	18%
Diplôme universitaire de 2-3 ^{ème} cycle	130 302	21%
Catégorie Socioprofessionnelle en 8 postes		
Agriculteurs exploitants	137	0%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8 293	1,3%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	82 212	13,2%
Professions intermédiaires	174 679	28,1%
Employés	248 332	40%
Ouvriers	107 551	17,3%

Source : Insee, RP2007 exploitation principale

Le diplôme le plus élevé obtenu par ces jeunes actifs est un diplôme universitaire de 2 et 3^{ème} cycles dans 21% des cas, de 1^{er} cycle dans 18% des cas, soit 39% des jeunes actifs qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, 27% ont atteint le niveau du baccalauréat qu'il soit général, technologique ou professionnel et 34% ont un niveau d'étude inférieur au baccalauréat.

En termes de statut professionnel, la majorité a le statut d'employé (40%) et 28% des jeunes actifs sont classés dans les professions intermédiaires. On compte également 17% d'ouvriers et 13% de cadres et de professions intellectuelles supérieures.

► Parmi les 584 actifs (dont apprentissage) interrogés par téléphone, 53,9% ont un contrat à durée indéterminée, 15,1% un contrat à durée déterminée, 21,1% un contrat aidé (dont le contrat d'apprentissage), 6,8% sont en intérim ou vacations et 2,4% sont indépendants (Tableau 35).

► En termes de niveau d'études atteint, 56,3% de l'échantillon a un niveau baccalauréat et inférieur, 22,5% ont un diplôme de 1^{er} cycle et 21% un diplôme de second ou troisième cycle (Tableau 35).

L'emploi précaire

► **Défini par l'INSEE** sous le terme de formes particulières d'emploi ou parfois emplois précaires : Sont regroupés les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Ce sont l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.

Parmi les actifs salariés (qui représentent la moitié de la population étudiée), et selon cette définition, 33,9% occupent un emploi dit précaire, **soit 210 719 jeunes** :

- ⇒ **57 637** en contrat d'apprentissage ;
- ⇒ **116 780** contrats à durée limitée (CDD, vacations) ;
- ⇒ **20 740** contrats en agence d'intérim ;
- ⇒ **15 562** contrats aidés (hors contrat d'apprentissage) ;

Profil des salariés qui occupent un emploi précaire

Les 210 719 jeunes qui occupent un emploi dit précaire sont :

- Des jeunes filles en majorité (52,3%) ;
- En moyenne un peu plus jeunes que les actifs n'occupant pas un emploi précaire (21,8 ans vs 22,9 ans) ;
- Vivent chez leurs parents dans la majorité des cas (58,2% vs 38,9% pour les non précaires) ;
- A temps partiel (43% des jeunes occupant un emploi précaire contre 17% des actifs des emplois non précaires). Cette quotité de travail inférieure à la moyenne augmente d'autant plus le statut de précarité de l'emploi ;
- Dans les secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale (28,8% des emplois précaires contre 18,5% des non précaires).

► Nous pourrions également estimer la proportion de jeunes ayant un emploi dit précaire dans les résultats de l'enquête téléphonique. 88 jeunes sont en CDD, 40 en contrat d'intérim ou vacations, 123 en contrats aidés soit 251 jeunes (43% des actifs de l'échantillon) (Tableau 35).

Le chômage

► **Défini par l'INSEE** : Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Sa mesure est complexe. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir. Il y a en France deux sources statistiques principales sur le chômage : les statistiques mensuelles du Ministère du travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT.

La proportion de chômeurs s'élève à 10,6% de la population étudiée, soit 138 186 personnes.

Tableau 13 : Les chômeurs franciliens de [18-25] ans

	N	%
<u>Parmi les chômeurs :</u>	138 186	
Ancienneté de recherche d'emploi		
Cherche un emploi depuis moins d'un an	102 368	74,1%
Cherche un emploi depuis plus d'un an	35 628	25,8%
Diplôme le plus élevé		
Aucun diplôme	35 073	25,4%
Certificat d'études primaires BEPC	13 930	10,1%
BEP-CAP	32 905	23,8%
Baccalauréat général	13 392	9,7%
Bac technologique ou professionnel	16 816	12,2%
Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle, BTS, DUT	12 147	8,8%
Diplôme universitaire de 2-3 ^{ème} cycle	13 922	10,1%

Source : Insee, RP2007 exploitation principale

Profil des jeunes chômeurs franciliens

► Les **138 186 chômeurs franciliens de 18 à 25 ans** sont en majorité de sexe masculin (53,6% des chômeurs). Leur âge moyen est de 22 ans. 18,9% vivent dans le département de la Seine-Saint-Denis. En termes de logement, 60,6% vivent chez leurs parents (contre 45,4% des actifs). Les jeunes chômeurs sont également plus souvent les enfants d'une famille monoparentale (21% contre 11,9% des actifs).

► 25,8% des jeunes chômeurs sont des chômeurs de longue durée (plus d'un an).

► Un quart (25,4%) des jeunes chômeurs n'ont aucun diplôme et 18,9% ont un diplôme de 1^{er}, 2nd ou 3^{ème} cycle universitaire.

► Les résultats de l'enquête téléphonique indiquent une proportion de chômeurs légèrement inférieure : 8,1%, dont 17% qui sont à la recherche de leur premier emploi. Par ailleurs, 68% sont à la recherche d'un emploi depuis moins d'un an et 64% ont déclaré être pris en charge par un dispositif d'insertion professionnelle (Tableau 36).

Le taux de chômage

► **Défini par l'INSEE**, Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, région, par nationalité, par niveau de diplôme.

En France métropolitaine, pour l'année 2009, le taux de chômage s'élève à 9,1%⁴ de la population active (9,4% pour les femmes et 8,9% pour les hommes). Le taux francilien est de 8,2%⁵ au dernier trimestre de l'année 2010. Concernant les jeunes, les taux de chômage sont bien plus élevés et ne cessent de grimper. Les enquêtes « emploi » successives de l'INSEE indiquent un taux de chômage pour les jeunes de 15 à 24 ans de 15,3% en 2000, 18,8% en 2007, 19,1% en 2008 et 23,7% en 2009.

Ces chiffres apparaissent comme assez cohérents avec les chiffres du dernier recensement, exploité dans le Tableau 14. Les femmes et les plus jeunes sont plus touchés par le phénomène, ainsi que les jeunes du département de la Seine-Saint-Denis.

Tableau 14 : Taux de chômage des jeunes franciliens de [18-25] ans

	Nombre de chômeurs	Nombre d'actifs	Taux de chômage
Taux de chômage par sexe			
Hommes	74 092	392 808	18,9%
Femmes	64 094	312 488	<u>20,5%</u>
Taux de chômage par âge			
18	8 968	32 106	<u>27,9%</u>
19	12 888	50 444	25,5%
20	16 034	70 371	22,8%
21	17 739	87 538	20,3%
22	18 342	102 770	17,8%
23	20 009	122 113	16,4%
24	21 508	139 667	15,4%
25	22 698	154 081	14,7%
Taux de chômage par département			
75	20 461	142 632	14,3%
77	17 074	92 311	18,5%
78	14 272	85 034	16,8%
91	13 251	77 142	17,2%
92	14 863	91 552	16,2%
93	26 112	104 764	<u>24,9%</u>
94	15 842	82 869	19,1%
95	16 311	83 086	19,6%
Taux de chômage global [18-25 ans] en Île-de-France	<u>138 186</u>	<u>759 390</u>	<u>18,2%</u>

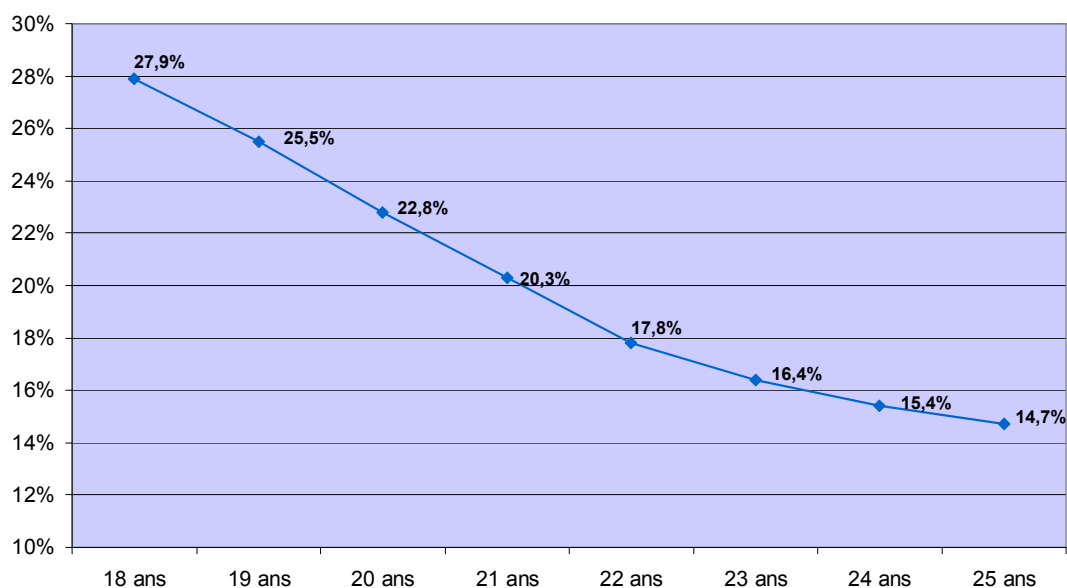
Source : Insee, RP2007 exploitation principale

► Nous pourrions également estimer un taux de chômage à partir des résultats de l'enquête téléphonique. Nous dénombrons 81 chômeurs et 665 personnes actives. Le taux de chômage est ainsi de 12,2%.

⁴ Source : Insee, enquêtes Emploi du 1er au 4ème trimestre 2009.

⁵ Source : Insee - Taux de chômage localisés 2010

Figure 2 : Evolution du taux de chômage des jeunes franciliens selon l'âge



Qui sont les autres inactifs ?

Une dernière catégorie reste bien floue : les « autres inactifs ». Baptisée ainsi par l'INSEE, cette catégorie comprend les hommes et femmes au foyer, les jeunes en incapacité de travailler et les jeunes sans emploi mais n'en recherchant pas qu'ils soient insérés ou non dans un dispositif d'insertion professionnelle. Ces autres inactifs sont au nombre de 58 425, soit 4,5% de la population étudiée.

Tableau 15 : Les autres inactifs franciliens de [18-25] ans

	N	%
Parmi les autres inactifs :	58425	
Hommes et femmes au foyer	16670	28,5%
Autres inactifs	41755	71,5%
Si autres inactifs :		
N'est pas à la recherche d'un emploi	20 609	49,4%
Diplôme le plus élevé		
NP	236	-
Aucun diplôme	16 121	38,8%
Certificat d'études primaires BEPC	4 360	10,5%
BEP-CAP	7 389	17,8%
Baccalauréat général	5 099	12,3%
Bac technologique ou professionnel	3 062	7,4%
Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle, BTS, DUT	2 818	6,8%
Diplôme universitaire de 2-3 ^{ème} cycle	2 669	6,4%

Source : Insee, RP2007 exploitation principale

Profil des jeunes « autre inactifs » franciliens

Les données du recensement nous apportent quelques éléments de connaissance complémentaires sur cette catégorie :

► La part de jeunes mariés s'élève à 25%, soit une proportion bien supérieure aux autres catégories (7,1% chez les actifs, 9,8% chez les chômeurs), expliquée en partie par les 16 670 femmes et hommes au foyer.

► Mais nous savons également que 42,7% sont les enfants d'un couple ou d'une famille monoparentale (21 665 personnes), 10,3% sont les adultes d'un couple sans enfants (5 213 personnes), 28,8% sont les adultes d'une couple avec enfants ou d'une famille monoparentale (14 586 personnes), 13,9% vivent hors famille dans un ménage de plusieurs personnes (7 023 personnes) et 4,4% vivent seuls (2 208 personnes). Les personnes vivant seules sont proportionnellement moins nombreuses dans la catégorie des inactifs (17,1% pour les actifs, 12,1% pour les étudiants).

► Dans la population globale des franciliens de 18-25 ans, 10% sont de nationalité étrangère selon la définition retenue par l'Insee dans ses méthodes de recensement. Cette proportion d'étrangers est bien plus importante chez les inactifs (28%).

► En termes de niveau d'études, 38,8% n'ont aucun diplôme, ce qui n'est le cas que de 9,3% des actifs.

► En termes de logement, 9% des autres inactifs vivent dans un logement précaire vis-à-vis des installations sanitaires (contre 4,6% des actifs et 4,7% des étudiants). Comme les chômeurs, 42% vivent dans un logement appartenant à un organisme HLM contre 25% des actifs et 23% des étudiants.

► Les « autres inactifs » de l'enquête téléphonique est une catégorie difficile à décrire de manière précise. Nous dénombrons 30 « autres inactifs », soit 3% de l'échantillon. La moitié sont des hommes ou des femmes au foyer. Les 15 autres jeunes sont dans une situation un peu « floue » et pas encore « stabilisée » au niveau de l'emploi. Quatre sont en formation professionnelle ou en attente d'une formation. Une personne est en création d'entreprise, une autre en inter contrat sans plus de précision, une personne est fortement handicapée. Pour les huit autres, nous n'avons pas du tout d'information sur le statut professionnel mais ils apparaissent dans une situation précaire : ils ne poursuivent pas d'études, sont sans emploi. Certains n'ont aucune ressource financière, d'autres touchent des prestations sociales et la majorité vit chez leurs parents.

Les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle

Parmi les « autres inactifs », se positionne une catégorie identifiée par les pouvoirs publics comme « *jeunes en difficulté d'insertion professionnelle* ». En France, c'est le rôle des missions locales (427 en France en 2008) de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion sociale et professionnelle.

Les chiffres d'activité 2008¹ du réseau des missions locales nous renseignent sur le nombre de structures : 427 missions locales et 55 PAIO (Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation) et sur le nombre de jeunes suivis : 1 021 000 jeunes reçus en entretien sur toute la France dont 467 000 en premier accueil. En région Ile-de-

France, les jeunes reçus en 1^{er} accueil sont au nombre de 79 500 dont 13,5% de mineurs, ce qui nous donne **68 768 jeunes de 18 à 25 ans reçus en premier accueil en 2008 en Ile-de-France.**

Quelques données caractérisent ces jeunes en premier accueil : de sexe féminin dans 52% des cas, majoritairement peu diplômés (63% avec un diplôme inférieur au baccalauréat ou sans aucun diplôme), majoritairement vivant sous le toit de leurs parents (55%), de nationalité française dans 94% des cas.

Les jeunes en demande d'insertion (JDI) sont les jeunes ayant bénéficié d'au moins un entretien au sein du réseau des missions locales et PAIO. En Ile-de-France, pour l'année 2008, **ces jeunes sont au nombre de 98 366** (16 à 25 ans).

La santé et l'accès aux soins fait partie intégrante de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Ainsi, en 2006, une charte² d'engagements pour la santé des jeunes, a été signée par les ministres concernés et par la présidente du Conseil National des Missions Locales (CNML). Un des axes de progrès de cette charte est l'amélioration du taux et de la qualité de la couverture sociale des jeunes et de la couverture complémentaire. Un autre axe est l'amélioration du taux et de la qualité du recours aux soins généralistes des jeunes.

A la demande du CNML et à partir des données des Centres d'Examens de Santé (les CES agissent pour le compte de l'Assurance Maladie), une vaste étude³ a été menée pour mesurer les relations entre la situation de précarité socio-économique des jeunes confrontés aux difficultés d'insertion professionnelle et des indicateurs d'accès aux soins et de santé. Pilotée par le Centre Technique d'Appui et de Formation des centres d'examen de santé (CETAF), nous présenterons les principaux résultats de cette grande étude dans les chapitres concernés.

L'Allocation Adultes Handicapés (AAH)

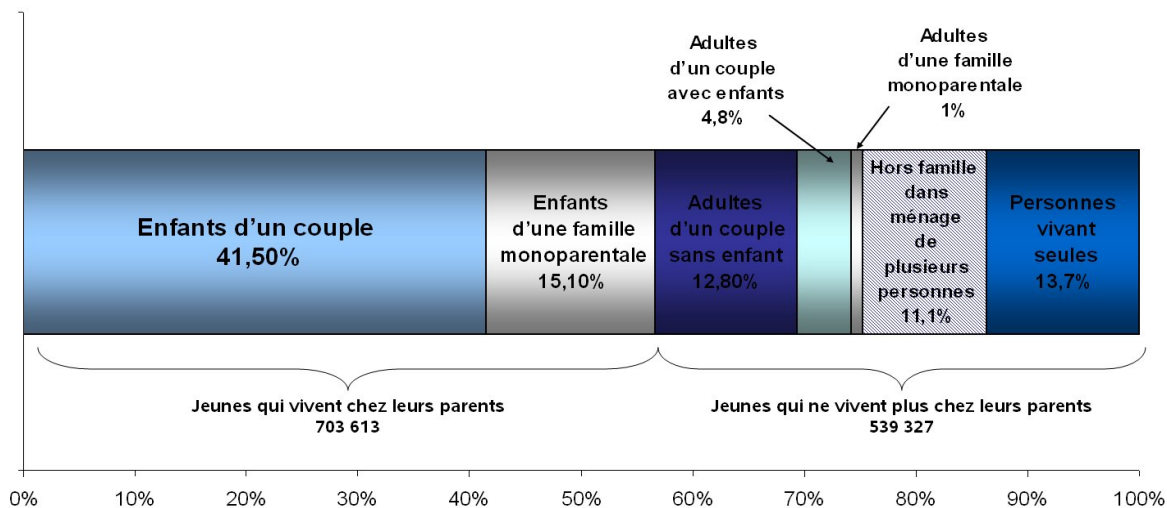
En attente des données de la CNAF (les requêtes sont en cours auprès des CAF). En raison d'une surcharge de travail, les résultats ne seront pas disponibles avant mi-mai

3.5 Les jeunes franciliens et le logement

3.5.1 Type de logement et caractéristiques du logement

Rappel : Dans les données tirées du recensement, la répartition de la population selon le mode de cohabitation ne concerne que les ménages (soit 1 242 941 personnes). Cette catégorisation de l'Insee permet de distinguer deux grandes catégories au sein de la population étudiée : les jeunes qui vivent encore chez leurs parents (56%) et ceux qui ne vivent plus chez leurs parents (43%).

Figure 3 : Mode de cohabitation des jeunes franciliens de 18 à 25 ans en Ile-de-France



Ces deux grandes catégories ont été utilisées pour décrire le type de logement et les caractéristiques de celui-ci. La quasi-totalité des jeunes qui vivent chez leurs parents vivent dans un appartement ou une maison (respectivement 56,8% et 42,6%). A l'inverse, les jeunes ne vivant plus chez leurs parents sont plus souvent dans des situations précaires vis-à-vis du logement (Logement, foyer, chambre d'hôtel, habitation de fortune ou pièce indépendante). Ils sont également plus nombreux à vivre en appartement plutôt qu'en maison (87,3% vivent dans un appartement).

Tableau 16 : Type de logement et caractéristiques du logement en fonction du mode de cohabitation des jeunes franciliens de 18 à 25 ans

	Jeunes qui vivent chez leurs parents	Jeunes qui ne vivent plus chez leurs parents
<u>Parmi les populations des ménages :</u>	703 613	539 327
Type de logement		
Maison	299 655 (42,6%)	50 879 (9,4%)
Appartement	399 741 (56,8%)	470 920 (87,3%)
Logement-foyer	2 419 (0,3%)	5 901 (1,1%)
Chambre d'hôtel	357 (0,1%)	1 934 (0,4%)
Habitation de fortune	569 (0,1%)	953 (0,2%)
Pièce indépendante (avec entrée propre)	873 (0,1%)	8 741 (1,6%)
Statut d'occupation du logement		
Propriétaire	373 316 (53,1%)	85 325 (15,8%)
Locataire ou sous-locataire d'un logement vide	86 746 (12,3%)	254 683 (47,2%)
Locataire ou sous-locataire d'un logement vide HLM	220 939 (31,4%)	98 986 (18,4%)
Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel	5680 (0,8%)	66 734 (12,4%)
Logé gratuitement	16 931 (2,4%)	33 600 (6,2%)
Appartenance du logement à un organisme HLM		
Oui	225 678 (32,1%)	106 314 (19,7%)
Non	477 935 (67,9%)	433 014 (80,3%)
Installations sanitaires		
Ni baignoire, ni douche	2 062 (0,3%)	5 369 (1%)
Baignoire ou douche hors pièce réservée	24 722 (3,5%)	30 445 (5,6%)
Salle de bain (avec douche ou baignoire)	676 829 (96,2%)	503 514 (93,4%)

Source : Insee, RP2007 exploitation principale

Une des manières de repérer la précarité du logement est la présence ou non d'installations sanitaires. Au total, 7 431 jeunes franciliens vivent dans un logement sans baignoire, ni douche, soit 0,6% des jeunes franciliens de 18-25 ans.

► Les résultats de l'enquête téléphonique confirment la part de jeunes qui vivent chez leurs parents (57%). Par ailleurs, nous avons interrogés les jeunes sur leurs difficultés vis-à-vis du logement, 19,3% s'estiment être « tout à fait » en difficulté, 21,2% « assez » en difficulté, 28,5% « pas vraiment » en difficulté et 31,1% « pas du tout » en difficulté (Tableau 40). Les deux principales difficultés citées sont le prix et la taille du logement (cité respectivement par 80% et 30% de ceux qui s'estime en difficulté).

► Ainsi les jeunes qui vivent de manière indépendante se déclarent plus souvent que les autres en difficulté vis-à-vis du logement ce qui confirme les données de l'Insee (48% vs 35%).

3.5.2 Les allocataires d'aides au logement

L'Allocation de Logement Familiale (ALF), l'Allocation de Logement Sociale (ALS) et l'Aide Personnalisée au Logement (APL) sont trois allocations d'aide au logement versées par les caisses d'allocations familiales. Elles sont calculées selon des barèmes complexes.

- ▶ **L'aide personnalisée au logement (APL)** est attribuée sous conditions de ressources, aux personnes qui occupent un logement conventionné avec l'Etat, quelles que soient les caractéristiques familiales des occupants.
- ▶ **L'allocation de logement familiale (ALF)** est attribuée spécifiquement aux ménages ou personnes isolées ayant des personnes à charge.
- ▶ **L'allocation de logement sociale (ALS)** est attribuée à certaines catégories de personnes, autre que les familles, caractérisées par le niveau modeste de leurs ressources.

Tableau 17 : Nombre de bénéficiaires⁶ franciliens de [18-25] ans des allocations d'aides au logement (2010)

	75	77	78	91	92	93	94	95	Total IDF
Nombre de bénéficiaires de l'ALF	1 646	1 881	1 270	1 702	1 246	3 318	1 840	1 826	14 729
Nombre de bénéficiaires de l'ALS	70 932	5 527	7 506	6 397	19 347	7 180	12 452	4 643	133 984
Nombre de bénéficiaires de l'APL	6 254	4 613	2 948	4 596	3 164	4 885	4 215	4 359	35 034
<u>Nombre total de bénéficiaires d'une aide au logement</u>	<u>78 832</u>	<u>12 021</u>	<u>11 724</u>	<u>12 695</u>	<u>23 757</u>	<u>15 383</u>	<u>18 507</u>	<u>10 828</u>	<u>183 747</u>
<u>Nombre total de jeunes ne vivant plus chez leurs parents</u>	<u>165 346</u>	<u>50 036</u>	<u>45 051</u>	<u>42 994</u>	<u>69 946</u>	<u>64 586</u>	<u>58 229</u>	<u>43 140</u>	<u>539 328</u>
<u>Part des jeunes bénéficiaires d'une aide au logement*</u>	<u>47,7%</u>	<u>24%</u>	<u>26%</u>	<u>29,5%</u>	<u>34%</u>	<u>23,8%</u>	<u>31,8%</u>	<u>25,1%</u>	<u>34,1%</u>

Source : CNAF - DSER, fichier FILEAS de décembre 2010

Source : Insee, RP2007 exploitation principale

*Rapporté au nombre de jeunes qui ne vivent pas chez leurs parents

En 2010, 183 747 jeunes franciliens de [18-25] ans sont bénéficiaires d'au moins une de ces trois aides. Nous avons rapporté ce chiffre aux jeunes qui ne résident plus chez leurs parents. Ainsi, 34,1% de ces jeunes franciliens sont bénéficiaires d'une aide au logement. Ils sont proportionnellement plus nombreux à Paris (47,7%) et moins nombreux en Seine Saint Denis (24%).

3.6 Niveau de vie et pauvreté des jeunes franciliens

Niveau de vie des jeunes franciliens

Le salaire net horaire moyen est un des indicateurs développé par l'Insee qui peut nous permettre d'apprécier le niveau de vie des jeunes franciliens. La déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS), dont les données ci-dessous sont issues, est une formalité que doit accomplir toute entreprise employant des salariés.

⁶ La situation est appréciée au 31 décembre 2010. On entend par « bénéficiaire » la personne responsable du dossier allocataire.

En France métropolitaine, pour l'année 2008, le salaire net horaire moyen est de 13,9 euros. Il varie en fonction de nombreux paramètres. En Ile-de-France, région plutôt favorisée, ce salaire horaire moyen est de 15,9 euros (salaire le plus élevé de toutes les régions). Il est de 11,4 euros dans le Limousin et en Corse où les salaires sont les moins élevés. Par ailleurs, ce salaire augmente en fonction de l'âge. Il est de 9,3 pour les hommes de 18 à 25 ans, de 13,8 pour les 26-49 ans et de 17 euros pour les plus de 50 ans (ce salaire grimpe à plus de 28 euros pour les hommes de plus de 50 ans à Paris).

Le Tableau 18 présente ce niveau de revenu pour la classe d'âge des 18-25 ans en fonction du sexe. Pour cette classe d'âge le salaire moyen des hommes est légèrement plus élevé que celui des femmes mais plus l'âge avance, plus les écarts se creusent.

Tableau 18 : Salaire net horaire moyen en 2008 des jeunes franciliens de 18 à 25 ans en fonction du sexe (€)

	75	77	78	91	92	93	94	95	Total IDF
Salaire net horaire moyen en 2008 (€)	19,3	13,6	17,3	14,6	18,6	12,3	14,6	13,8	15,9
Salaire net horaire moyen en 2008 18-25 ans (€) - Femmes	10,9	9,1	9,5	9,3	10,2	9,2	9,5	9,2	9,7
Salaire net horaire moyen en 2008 18-25 ans (€) - Hommes	11,3	9,4	10	9,6	10,8	9,4	9,9	9,5	10

Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS)- Fichier Salariés au lieu de résidence

En région Ile-de-France, on note juste des niveaux de salaire légèrement plus élevés à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

Taux de pauvreté des jeunes franciliens

► **Défini par l'INSEE**, Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Les pays européens utilisent en général un seuil à 60% de la médiane des niveaux de vie.

Les Revenus Disponibles Localisés (RDL), permettent le calcul des revenus disponibles, au niveau départemental, sur le champ des ménages ordinaires à partir de la source « Revenus fiscaux localisés des ménages (RFL) ». C'est à partir de ces revenus que sont calculés les taux de pauvreté.

Le taux de pauvreté est de 13% en France Métropolitaine, variant d'un minimum de 10,6% en Alsace à 20% en Corse. Par ailleurs, le taux de pauvreté diminue fortement avec l'âge. Il est de 17,2% pour les jeunes de 20-24 ans, de 11,9% pour les 25-29 ans, et de 9,8% pour les 65 ans et plus. Rappelons que dans les années 70, c'était les personnes les plus âgées qui étaient les plus précaires. Aujourd'hui les taux de pauvreté sont plus forts chez les individus les plus jeunes. Ce taux de pauvreté varie fortement selon le type de ménage. Ainsi, les personnes célibataires vivant seules et les familles monoparentales ont un taux de pauvreté bien supérieur aux couples avec ou sans enfants.

Tableau 19 : Taux de pauvreté en Ile-de-France (Seuil à 60% de la médiane des niveaux de vie)

	75	77	78	91	92	93	94	95	Total IDF
Taux de pauvreté global	13,9%	9,1%	7,3%	9,1%	10,1%	21,5%	12,3%	12,2%	12,1%
Taux de pauvreté des jeunes de 20-24 ans	22,3%	11,6%	10,2%	11,9%	15,2%	25,7%	17,2%	14,5%	16,4%
Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans	16,2%	12,5%	10,4%	12,6%	12,1%	22,2%	15,2%	13,4%	14,6%

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2008

Au sein d'une même région, il peut varier fortement. En Ile-de-France, le taux de pauvreté en Seine-Saint-Denis dépasse les 20%. Mais notons également que Paris est à la fois la ville où les revenus sont les plus élevés et la ville où le taux de pauvreté des jeunes est un des plus importants (22,3%).

Résultats de l'enquête téléphonique sur les niveaux de ressources (Tableau 37)

Les données que nous avons recueillies concernant les ressources des jeunes interrogés sont loin d'être comparables aux indicateurs de l'INSEE. Cependant, elles nous apportent un éclairage complémentaire et confirment certains aspects :

Méthode : A partir des différentes ressources déclarées par les jeunes interrogés (revenus d'une activité salariée, prestations sociales, aides des parents, etc...) (voir le détail dans le questionnaire de l'enquête en Annexe 1). Nous avons construit un indicateur en sommant l'ensemble des revenus annuels déclarés et en divisant par 12 mois pour aboutir à des ressources mensuelles moyennes. Ces ressources varient beaucoup en fonction des situations d'études et d'emploi très hétérogènes et ne reflètent pas forcément des situations de précarité selon les dépenses incompressibles telle que le logement que tous n'ont pas à payer. C'est pour cette raison qu'il est difficile de l'analyser de manière globale mais néanmoins utile pour dresser des comparaisons intergroupes. Ainsi, nous pouvons dire que :

- ▶ Les ressources des jeunes filles sont légèrement inférieures à celles des garçons (1093 € vs 1200 €) ;
- ▶ A Paris et dans les Hauts-de-Seine, les ressources moyennes sont supérieures aux autres départements (respectivement 1291 € et 1295 € contre 1000 € en moyenne dans les autres départements) ;
- ▶ Les jeunes en activité ont des ressources bien supérieures à celles des inactifs (1526 € vs 713 €) ;
- ▶ Les jeunes sans complémentaire santé ont des ressources inférieures aux jeunes couverts (1033 € vs 1168 €).

3.7 Les jeunes franciliens et la couverture maladie

Malgré les contacts établis auprès de différents organismes, la CNAMTS, de l'ARS (en tant qu'ex URCAM), l'IRDES, il n'a pas été possible de récupérer des données précises sur la répartition des jeunes franciliens de 18 à 25 ans selon le type de couverture maladie. Nous allons néanmoins présenter des données portant sur des populations nationales, sur des populations particulières (étudiants, précaires) et sur des tranches d'âge élargies.

3.7.1 La couverture maladie de base

Répartition des jeunes franciliens selon la couverture maladie de base

Tableau 20 : La couverture maladie de base des jeunes franciliens selon le statut professionnel

	Etudiants N=254	Actifs N=465	Inactifs N=30	Chômeurs N=81	Apprentis N=119	Lycéens N=51	p
Couverture maladie de base							
Sécurité Sociale* (en qualité d'assuré)	15,4%	93,8%	70%	82,7%	81,5%	43,1%	<0,001
Sécurité Sociale* (en qualité d'ayant droit)	6,7%	3%	3,3%	8,6%	8,4%	43,1%	
Sécurité sociale étudiante (Smerep, LMDE, ...)	74%	0,4%	3,3%	-	4,2%	2%	
Couverture Maladie Universelle (CMU)	2%	1,7%	23,3%	6,2%	2,5%	9,8%	
Autre situation**	1,6%	0,2%	-	1,2%	2,5%	-	
Aucune couverture	0,4%	0,9%	-	1,2%	0,8%	2%	

Source : Enquête téléphonique

* Régime général des travailleurs salariés et autres régimes spéciaux (RSI, MSA...)

** Principalement des jeunes qui ne connaissent pas leur couverture sociale.

► Les résultats de l'enquête téléphonique indiquent une couverture maladie qui varie beaucoup en fonction du statut professionnel des jeunes. De manière logique, les étudiants recourent d'avantage à la sécurité sociale proposée par les structures étudiantes (74% d'entre eux). Les inactifs sont proportionnellement plus nombreux que les autres catégories à bénéficier de la CMU de base (11% d'entre eux). Quant aux lycéens, ils sont encore nombreux (43%) à être les ayants droits du régime de sécurité sociale de leurs parents (Tableau 20).

► Au global, sur les 1000 jeunes, on identifie 8 personnes qui déclarent aucune couverture, soit 0,8% des jeunes et 33 bénéficiant de la CMU de base (3,3%). Cette proportion grimpe chez les inactifs à 10,8%.

3.7.2 La couverture maladie complémentaire

La couverture maladie complémentaire

D'après la dernière enquête « Santé et Protection Sociale »⁴, 4 millions de français restent sans protection complémentaire santé en 2008 (soit 6% de la population française). Parmi les personnes sans complémentaire santé, 46% souhaiteraient en bénéficier mais ne le peuvent pas, 22% préfèrent ne pas en bénéficier et payer en cas de besoin et 14% expliquent qu'elles sont prises en charge à 100% par l'Assurance Maladie obligatoire.

D'une manière générale, l'accès à une complémentaire santé varie fortement selon la catégorie professionnelle, Ainsi, 4,9% des étudiants sont sans couverture complémentaire, 10,5% des femmes au foyer, 14,4% des chômeurs, et 15,5% des autres inactifs contre 5% des actifs.

Tableau 21 : Adhésion à une couverture complémentaire santé. Comparaisons des données de différentes enquêtes nationales

	ESPS 2008	ESPS 2006	Enquête OVE 2010	Enquête téléphonique
Population concernée :	Ensemble des adultes français	Jeunes de 16-24 ans (chef de ménage)	Etudiants français	Franciliens 18-25 ans
Couverture Complémentaire Santé				
<u>Aucune couverture complémentaire</u>	<u>6%</u>	<u>12%</u>	<u>7,6%</u>	<u>17,5%</u>
Assurance-Mutuelle étudiante	-	-	23,7%	1,3%
Assurance -Mutuelle des parents	-	-	44,8%	28,3%
Autre mutuelle ou assurance	-	-	15,1%	48%
CMU-C	-	-	3,5%	1,9%
Autre situation-Ne sait pas	-	-	5,3%	3%

Chez les étudiants français, d'après l'enquête nationale sur les conditions de vie des étudiants⁵, la proportion sans complémentaire santé est estimée à 7,6% des étudiants. Dans l'enquête téléphonique, 16,5% des étudiants déclarent n'avoir aucune complémentaire santé. **Ce chiffre atteint 37% pour le sous-groupe des chômeurs.**

Tableau 22 : La couverture maladie complémentaire des jeunes franciliens selon le statut professionnel

	Etudiants N=254	Actifs N=465	Inactifs N=30	Chômeurs N=81	Apprentis N=119	Lycéens N=51	p
Couverture maladie complémentaire							
<u>Aucune couverture complémentaire</u>	<u>16,5%</u>	<u>16,6%</u>	<u>26,7%</u>	<u>37%</u>	<u>10,1%</u>	<u>11,8%</u>	<0,001
Adhésion à une complémentaire via l'employeur	3,9%	40,6%	-	2,5%	31,1%	2%	
Adhésion à la complémentaire des parents	53,5%	10,1%	20%	24,7%	31,9%	70,6%	
Adhésion à la complémentaire du conjoint	-	1,1%	13,3%	3,7%	-	-	
Adhésion à une autre complémentaire	21,6%	29,5%	26,7%	27,2%	24,3%	5,9%	
CMU-C	1,2%	0,9%	13,3%	4,9%	-	7,8%	
Autre situation	3,1%	1,3%	-	-	2,5%	2%	
Raisons de non adhésion à une complémentaire	N=42	N=77	N=8	N=30	N=12	N=6	
Vous n'y avez pas pensé	16,7%	27,6%	12,5%	10%	8,3%	16,7%	
C'est trop cher	40,5%	17,1%	25%	40%	41,7%	33,3%	
Vous n'en avez pas besoin	33,3%	27,6%	50%	33,3%	33,3%	50%	
A la recherche d'une mutuelle	-	5,3%	-	3,3%	-	-	
En fin de droits	4,8%	3,9%	-	3,3%	8,3%	-	
Dossier en cours	-	10,5%	12,5%	-	-	-	
Autre raison	4,8%	7,9%	-	10%	8,3%	-	

Source : Enquête téléphonique

Au global, quel que soit le statut professionnel des jeunes, les principaux motifs de non adhésion à une complémentaire santé sont l'absence de besoin déclaré (32,2%) et le prix trop élevé (29,3%). Egalement 20% des répondants disent ne pas y avoir pensé. Les effectifs par sous-groupe étant assez restreints, nous n'observons pas de différence selon le statut professionnel.

Pour les jeunes bénéficiant de la mutuelle de leur employeur ou adhérant à une complémentaire santé de manière individuelle (480 jeunes), un quart n'ont pas pu mentionner le coût de cette adhésion mensuelle (25,2%), un autre quart (24,8%) déclare payer moins de 300 euros par an (soit moins de 25 euros par mois), 42% déclarent payer entre 300 et 600 euros par an (soit entre 25 et 50 euros par mois) et moins de 10% (8,3%) déclarent payer plus de 600 euros par an.

La complémentaire santé étudiante : le cas de la LMDE

La Mutuelle des Etudiants nous a fourni quelques données complémentaires permettant d'affiner certains points de nos analyses. La LMDE compte pour l'année scolaire 2009-10 un total de 238 596 étudiants de 18-26 ans affiliés à leur structure pour la région Ile-de-France pour l'assurance maladie obligatoire. Parmi ces affiliés, 47 134 ont souscrit une complémentaire santé auprès de ce même organisme (26,5%). Le montant moyen du forfait souscrit est de 167,2 euros annuels, soit 13,9 euros par mois.

Tableau 23 : Répartition des étudiants de 18 à 26 ans affiliés à la LMDE en Ile-de-France selon le type de contrat complémentaire souscrit au sein de ce même organisme

	Paris	Créteil	Versailles	Total IDF
Affiliés avec complémentaire santé	28 084	8 133	10 947	47 134
Affiliés avec sur complémentaire	5 503	1 568	3 408	10 479
Affiliés avec CMU	1 777	1 599	1 147	4 523
Affiliés avec autre contrat	598	111	298	1 007
Affiliés sans contrat LMDE complémentaire	88 919	37 607	48 897	175 423
Nombre total d'étudiants affiliés à la LMDE	124 881	49 018	64 697	238 596
Part des étudiants affiliés avec une complémentaire LMDE	28,8%	23,2%	24,4%	26,5%
Si Affiliés avec complémentaire santé (N=47 134), montant moyen annuel	167,1 €	165,7 €	168,4 €	167,2 €

Source : La mutuelle des étudiants-Données des affiliés de l'année scolaire 2009-2010

La LMDE indique également que parmi les affiliés, 43 811 sont boursiers, soit 18,4% (dont 20 048 à Paris) et que 146 924 ont déclaré leur médecin traitant (soit 62%).

Les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire

► **La CMU-C** : La couverture maladie universelle complémentaire permet de fournir une couverture complémentaire à toute personne résidant en France de façon stable et régulière sous condition de ressources.

En 2009, en France métropolitaine, 3 579 141 personnes sont bénéficiaires de la CMU-C, soit un taux de bénéficiaires de 5,7%. Le

Tableau 24 présente les données de la région Ile-de-France avec quelques disparités selon les départements (un taux plus fort en Seine Saint Denis 10,4%).

Tableau 24 : Nombre de bénéficiaires⁷ franciliens de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) en 2009.

	75	77	78	91	92	93	94	95	Total IDF
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C au régime général	162 411	38 874	36 927	52 146	57 402	151 277	65 549	63 672	628 258
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C par un organisme complémentaire	10 822	10 670	8954	1 058	4 712	6 162	3 056	1 129	46 563
<u>Nombre total de bénéficiaires CMU-C</u>	173 233	49 544	45 881	53 204	62 114	157439	68 605	64 801	674 821
Taux de bénéficiaires de la CMU-C	7,8%	3,8%	3,3%	4,4%	4%	10,4%	5,2%	5,5%	5,8%

Source : Fonds CMU 2009

Il n'a pas été possible de récupérer ces mêmes informations pour les tranches d'âge précises qui nous intéressent et par département. Cependant, le fonds CMU, fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie, nous a transmis quelques données sur des tranches d'âge quinquennales.

Au 31 décembre 2010, le nombre de bénéficiaires de la CMU-C en Ile-de-France est de 676 936 personnes, dont 53% d'assurés. 51 795 bénéficiaires ont entre 15 et 19 ans et 38 751 ont entre 20 et 24 ans, soit un total de 90 546 bénéficiaires de 15 à 24 ans, dont 40% d'assurés, soit environ 5,8% des jeunes de la tranche d'âge considérée par le Fonds CMU (15-24 ans).

► Les résultats de l'enquête téléphonique indiquent que 1,9% des jeunes franciliens interrogés sont couverts par la couverture maladie universelle complémentaire (soit 19 jeunes) (Tableau 41).

Les bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé

► **L'ACS** : L'aide complémentaire santé, initialement dénommée crédit d'impôt, consiste en une aide financière pour l'acquisition d'un contrat d'assurance maladie complémentaire de santé individuel. Cette aide s'adresse aux personnes dont les revenus se situent entre le plafond de la CMU complémentaire et ce même plafond majoré de 26 %.

Le Fonds CMU, fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie ne dispose pas de données régionales précises sur les bénéficiaires de l'ACS sur la tranche d'âge des 18-25 ans. Cependant, ils ont été en mesure de nous fournir des estimations. L'information est celle sur la délivrance de l'attestation et non sur l'utilisation effective auprès d'un organisme complémentaire. Sur la base de chiffres fournis par la CNAMTS, les estimations aboutissent à 9 200 bénéficiaires de l'ACS de 18 à 25 ans en région Ile-de-France en 2010 et 11 000 en 2011 (+20%), soit environ 0,8% des 18-25 ans.

⁷ La situation est appréciée au 31 décembre 2010. On entend par « bénéficiaire » la personne responsable du dossier allocataire.

Le taux d'utilisation observé est en moyenne de 85% mais le Fonds CMU minore ce taux à 75% pour cette sous population. Ainsi, on peut estimer le nombre d'utilisateurs de l'ACS auprès d'un organisme complémentaire à 6 900 en 2010 et 8 250 en 2011.

► Les résultats de l'enquête téléphonique indiquent que 15 personnes déclarent toucher cette aide, soit 1,6% des jeunes de 18 à 25 ans (Tableau 41).

3.8 Les jeunes franciliens, la santé et le recours aux soins

La principale source documentaire concernant l'état de santé perçu des jeunes et le recours aux soins est un dossier coordonné par la Drees suite à la « Conférence Biennale des Jeunes »⁶, en octobre 2009 avec la contribution de l'Inpes, l'Invs et l'Ofdt. Ce document s'appuie sur deux enquêtes :

- L'Enquête Entrée dans la vie adulte (EVA) coordonnée par l'Insee s'appuyant sur un fichier d'élèves entrés en 6^{ème} en 1995. Au printemps 2007, un questionnaire complémentaire santé a été adressé aux jeunes faisant parti de ce panel. Ces jeunes sont âgés de 23 ans en moyenne.
- L'exploitation d'un sous-échantillon de jeunes de 16 à 24 ans de l'enquête « Santé et Protection Sociale » de l'année 2006.

Par ailleurs, la recherche documentaire nous a menés vers des études sur des sous-populations : les étudiants et les jeunes en difficulté d'insertion :

- L'enquête nationale sur les conditions de vie des étudiants de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)⁵ réalisée en 2010 permet de nous éclairer sur des questions de santé sur la sous population des étudiants.
- L'enquête nationale sur les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle³ que nous avons évoquée plus haut nous fournit des résultats sur l'accès aux soins de cette sous-population. L'enquête compare 105 901 jeunes en difficulté d'insertion à une population « non précaire ».

Tous ces résultats sont des résultats nationaux mais permettent de mettre en perspective les résultats de l'enquête téléphonique. En effet, il n'a pas été trouvé de résultats régionaux pertinents sur ces questions : Les travaux régionaux réalisés notamment par l'Observatoire Régional de la Santé sont un peu anciens et les grandes enquêtes nationales ne sont pas exploitables à des niveaux plus fins étant donné des effectifs interrogés restreints.

3.8.1 Comment les jeunes perçoivent-ils leur santé ?

La perception qu'ont les jeunes de leur santé est majoritairement bonne, les garçons se percevant en meilleure santé que les filles.

Tableau 25 : Jugement global de son état de santé-Comparaisons de différentes enquêtes

	Enquête EVA 2007	Enquête OVE 2010	Enquête téléphonique	Enquête téléphonique
Population concernée :	Jeunes français de 23 ans en moyenne	Etudiants français	Franciliens 18-25 ans	Franciliens 18-25 ans (sous groupe des étudiants)
Jugement global de l'état de santé				
Très bon/excellent	91% (bon et très bon)	29,8%	16,3%	17,5%
Bon		42,9%	31,1%	32%
Moyen	Non précisé	21,1%	47,9%	46,2%
Médiocre	9% (médiocre et mauvais)	5,1%	3,5%	3,3%
Mauvais		1,1%	1,1%	1%

Résultats de l'enquête téléphonique sur l'état de santé perçue (Tableau 42)

A la question, comment jugez-vous globalement votre état de santé, les jeunes franciliens interrogés répondent à 16% qu'il est très bon, 31% qu'il est bon, 48% qu'il est moyen et 5% qu'il est mauvais et très mauvais. Globalement, nos enquêtés se jugent dans un moins bon état de santé que les étudiants de l'enquête OVE dont 30% se jugent en très bonne santé (contre 18% de nos étudiants) et que les jeunes de l'enquête EVA mais pour lesquels la modalité « Etat de santé moyen » n'existait pas.

Par ailleurs d'autres résultats se confirment :

- ▶ Les garçons se jugent en meilleure santé que les filles (22% des garçons se jugent en excellente santé contre 11% des filles ($p < 0,001$)) ;
- ▶ Les jeunes couverts par une complémentaire se jugent légèrement en meilleure santé que les jeunes sans complémentaire santé (48% en excellente et bonne santé contre 44%) ($p = 0,08$) ;
- ▶ En fonction du statut professionnel (Actifs, étudiants, inactifs), il n'y a pas de différence de perception de l'état de santé global.

Chez les jeunes en difficultés d'insertion, les prévalences de perception négative de la santé sont plus élevées chez les femmes que chez les hommes. De 16 à 25 ans, les prévalences augmentent avec l'âge pour les deux catégories, allant de 15% à 30% pour les jeunes en insertion et de 10% à 20% pour les non précaires (respectivement 28% à 33% et 15% à 22% pour les femmes).

3.8.2 Recours et renoncement aux soins des jeunes

Le recours aux soins

► En 2007, d'après l'étude menée auprès d'un panel de jeunes élèves entrés en 6^{ème} en 1995, plus de 8 jeunes sur 10 (84,4%) déclarent avoir vu un médecin généraliste au cours des 12 derniers mois. Cette proportion n'est plus que d'un jeune sur deux quand il s'agit du recours au dentiste et d'un jeune sur trois quand on évoque un autre médecin. Comme dans la population générale, les filles se rendent plus fréquemment chez le médecin (9 filles sur 10 déclarent avoir vu un médecin généraliste dans l'année).

► Parmi la population spécifique des étudiants, d'après l'enquête sur les conditions de vie des étudiants (OVE 2010), 81,6% des filles et 69,8% des garçons déclarent avoir consulté un médecin généraliste dans les 6 derniers mois. Ces proportions tombent à 38% et 34,5% quand il s'agit d'un dentiste et 52,3% et 30,4% quand il s'agit d'un médecin spécialiste.

► Parmi la population spécifique des jeunes en difficultés d'insertion, l'étude du CETAF indique que les prévalences de non suivi médical sont deux fois plus élevées chez les jeunes en insertion que chez les non précaires, mais cependant plus faibles chez les femmes que chez les hommes : respectivement, à 25 ans, 10% des jeunes filles en insertion contre 4% des non précaires et 22% des jeunes garçons en insertion contre 10% des non précaires n'ont pas de suivi régulier. Plus d'un tiers des hommes et un quart des femmes n'ont pas consulté de dentiste ces 2 dernières années. Chez les jeunes non précaires, ces prévalences sont moins élevées.

Résultats de l'enquête téléphonique sur le recours aux soins (Tableau 42)

En termes de recours aux soins, les résultats de l'enquête confirment certains résultats à savoir que les filles ont d'avantage recours aux soins que les garçons :

- 86% d'entre elles ont déclaré un médecin traitant auprès de leur caisse d'assurance maladie (76% des garçons) ;
- 87% d'entre elles ont consulté un spécialiste dans l'année (contre 57% pour les garçons) ;
- 33% d'entre elles ont consulté un ophtalmologiste (contre 20% pour les garçons).

Tableau 26 : Recours aux soins selon le sexe (enquête téléphonique)

	Garçons N=493	Filles N=507	p
Médecin traitant déclaré	76,3%	85,6%	<0,001
Aucune consultation d'un médecin généraliste dans l'année	8,3%	3%	<0,001
Consultation d'un spécialiste dans l'année	56,8%	87%	<0,001
Consultation d'un ophtalmologiste dans l'année	19,5%	33,1%	<0,001
Consultation d'un dermatologue dans l'année	10,1%	17,8%	<0,001

En fonction du statut professionnel, certains résultats de l'étude du Cetaf se confirment par le fait que la catégorie des « inactifs », chômeurs compris ont un recours aux soins moindre (Tableau 27) :

- ▶ 64% des inactifs ont consulté un spécialiste dans l'année (contre plus de 70% dans les autres catégories) (p=0,08) ;
- ▶ 20,7% des inactifs ont consulté un ophtalmologue dans l'année (contre 31,5% des étudiants) ;
- ▶ Concernant le suivi chez le médecin généraliste et la déclaration d'un médecin traitant, il n'existe pas de différences significatives selon le statut professionnel.

Tableau 27 : Recours aux soins selon le statut professionnel (enquête téléphonique)

	Etudiants N=254	Actifs N=465	Inactifs N=111	En apprentissage N=119	Lycéens N=51	p
Consultation d'un spécialiste dans l'année	77,6%	71%	<u>64%</u>	70,6%	76,5%	0,08
Consultation d'un ophtalmologiste dans l'année	31,5%	23,9%	<u>20,7%</u>	31,1%	25,5%	0,09
Consultation d'un gynécologue dans l'année	45%	58,6%	<u>48,2%</u>	47,1%	37,9%	0,05

Le renoncement aux soins

Les résultats de l'enquête « Santé et Protection Sociale » de l'année 2006⁷ nous apportent quelques éléments sur le renoncement aux soins des jeunes de 16-24 ans mais dont l'information est seulement disponible pour le chef de ménage donc l'information est non représentative de l'ensemble de la classe d'âge :

Parmi les chefs de ménage de 16 à 24 ans, 15% ont renoncé à des soins pour des raisons financières au cours des 12 derniers mois. Ce taux de renoncement est proche de celui observé chez les 25 ans et plus (16%), bien que la proportion de 16-24 ans ne bénéficiant pas de couverture complémentaire soit plus importante (près de 12% contre 7,5% des plus de 25 ans). Comme tous les autres groupes d'âge, le renoncement concerne principalement les soins les moins bien remboursés par l'assurance maladie obligatoire (soins dentaires, soins d'optique). Aussi, le renoncement est bien plus fréquent chez les jeunes sans couverture complémentaire. Il concerne 40% des jeunes sans complémentaire et 11% de ceux qui en sont pourvus.

Ainsi, le taux de renoncement global des jeunes pourvus d'une complémentaire sont proches, qu'ils soient actifs, étudiants, apprentis ou chômeurs. Le taux de renoncement des chômeurs et des étudiants sans complémentaires est alors plus élevé que celui des jeunes actifs (71%, 49% et 27%)⁸.

Dans l'enquête sur les conditions de vie des étudiants (OVE 2010), 33% des étudiants déclarent avoir déjà renoncé à voir un médecin. Parmi eux, 11,9% n'en avait pas les moyens financiers, 23,4% ont préféré que les choses aillent mieux d'elles-mêmes et 13,2% pour des raisons d'emploi du temps chargé.

⁸ Note de l'auteur : Résultats à prendre avec précaution étant donné les faibles effectifs

Résultats de l'enquête téléphonique sur le renoncement aux soins (Tableau 43)

Pour comparer au mieux les résultats de l'enquête à ceux publiés dans la littérature, nous avons conservé les mêmes questions que dans l'enquête ESPS de l'IRDES, à savoir :

Dans les 12 derniers mois, avez-vous renoncé à des soins pour des raisons financières. Si oui, à quels soins ? Avez-vous reporté ces soins où y avez-vous définitivement renoncé ?

Résultats :

- ▶ 27,2% des jeunes franciliens déclarent avoir renoncé à un soin pour des raisons financières ;
- ▶ Le renoncement aux soins concerne principalement les soins dentaires (49% des jeunes qui déclarent avoir renoncé à un soin), les consultations chez le spécialiste (34%) et les soins d'optique (17%) ;
- ▶ Le renoncement est plus important chez les jeunes sans complémentaire santé (41%) ;
- ▶ Le renoncement aux soins est plus fréquent chez les jeunes inactifs (38%) que chez les actifs (28%) ;
- ▶ Les filles déclarent plus souvent avoir renoncé à un soin pour des raisons financières (36% vs 19% des garçons).

3.9 Qui sont les jeunes franciliens sans complémentaire santé ?

Sur les 1000 franciliens et franciliennes de 18 à 25 ans interrogés lors de l'enquête, 17,5% déclarent n'avoir aucune couverture santé complémentaire (de 16,5% chez les actifs à 34% chez les inactifs). Afin de dresser un profil de ces jeunes sans couverture complémentaire, nous avons réalisé un croisement de l'ensemble des questions de l'enquête selon ce critère de couverture sociale. Le **Tableau 28** décrit les résultats qui apparaissent statistiquement significatifs entre les deux groupes :

- 61% des jeunes sans complémentaire santé sont des garçons contre 46,8% des jeunes qui déclarent une complémentaire santé ($p < 0,001$) ;
- 24% des jeunes sans complémentaire santé résident à Paris ($p = 0,0017$) ;
- 86% des jeunes sans complémentaire santé sont célibataires ($p = 0,055$) ;
- 22% des jeunes sans complémentaire santé sont inactifs ($p < 0,001$) contre 8,8% des jeunes couverts par une complémentaire ;
- Leurs ressources mensuelles moyennes sont significativement inférieures aux jeunes couverts par une complémentaire (1033 € vs 1168 €) ($p = 0,02$).

Tableau 28 : Caractéristiques des 18-25 ans selon le type de couverture maladie complémentaire.

	Jeunes qui déclarent une complémentaire santé N=825	Jeunes sans couverture complémentaire N=175	p
Sexe : <u>Masculin</u>	46,8%	61,1%	<0,001
Département de résidence :			
75	20,4%	24%	0,0017
77	10,1%	11,4%	
78	12,4%	8%	
91	9,2%	8,6%	
92	12,2%	12,6%	
93	11,5%	21,7%	
94	12%	8,6%	
95	12,2%	5,1%	
Situation de famille :			
Célibataire	76,1%	85,7%	0,0055
Marié-Pacsé	7,9%	8,6%	
En union libre	15,8%	5,7%	
Divorcé	0,2%	-%	
Situation professionnelle :			
Etudiants, élèves	31,2%	27,4%	<0,001
Actifs	60%	50,9%	
Inactifs	8,8%	21,7%	
Ressources mensuelles moyennes	1168 €	1033 €	0,02
Remboursement des dépenses de santé :			
Très bien remboursé	26,4%	5,3%	<0,001
Assez bien remboursé	44%	37,3%	
Plutôt mal remboursé	8,5%	16%	
Mal remboursé	5,5%	20,1%	
Très mal remboursé	15,6%	21,3%	
Médecin traitant non déclaré	17,1%	28%	<0,001
Consultation d'un spécialiste dans l'année	74,2%	62,3%	0,0014
Renoncement à un soin pour des raisons financières	24,2%	41,1%	<0,001

Par ailleurs, il apparaît que les jeunes sans complémentaire santé se considèrent moins bien remboursés pour leurs dépenses de santé (mal et très mal remboursés dans 41% des cas contre 21% pour l'autre groupe).

En termes de consommation de soins, nous n'observons pas de différence entre les deux groupes quand il s'agit d'une consultation chez un médecin généraliste. Par contre, les jeunes couverts par une complémentaire sont proportionnellement plus nombreux à avoir consulté un spécialiste dans l'année (74% vs 62%).

Nous observons également que 41% des jeunes non couverts ont déclaré avoir renoncé à un soin pour des raisons financières contre 24% des jeunes couverts ($p < 0,001$).

A l'inverse, nous n'observons pas de différence significative selon le statut de cohabitation. Les jeunes qui vivent chez leurs parents ne sont pas mieux couverts que les jeunes qui ne vivent plus chez leurs parents. De même, concernant le jugement global de leur état de santé, les jeunes couverts par une complémentaire ne se jugent pas en meilleure santé, ni moins bonne que les jeunes non couverts.

Afin d'appréhender un peu plus finement les situations, nous avons étudié les profils des jeunes sans complémentaire santé au sein des trois grandes sous-catégories de jeunes : Les étudiants, les actifs et les inactifs.

Les jeunes actifs N=465

Parmi les jeunes actifs (hors jeunes en apprentissage), 16,5% n'ont pas de couverture complémentaire santé. Les facteurs liés à l'adhésion à une couverture complémentaire santé chez les jeunes actifs sont principalement : le sexe, la situation de famille, le type de contrat de travail et les revenus moyens mensuels :

⇒ La stabilité du statut professionnel ainsi que le niveau de ressources sont des facteurs favorisant la couverture à une complémentaire santé.

Tableau 29 : Caractéristiques des jeunes franciliens actifs de 18-25 ans selon le type de couverture maladie complémentaire.

	Jeunes actifs qui déclarent une complémentaire santé N= 388	Jeunes actifs sans couverture complémentaire N= 77	p
Sexe : <u>Masculin</u>	49,5%	66,2%	0,007
Situation de famille : <u>Célibataire</u>	66%	84,4%	0,009
Type de contrat			
CDI	70,9%	51,9%	0,005
CDD	16,2%	32,5%	
Intérim, vacances	8,5%	9,1%	
Contrat aidé	1%	-	
Statut indépendant	2,8%	3,9%	
Autre	0,5%	2,6%	
Ressources mensuelles moyennes	1565€	1331€	0,002
Médecin traitant non déclaré	17%	31,2%	0,004
Consultation d'un spécialiste dans l'année	73,5%	58,4%	0,008

⇒ Cependant, les jeunes actifs non couverts ne renoncent pas plus à des soins pour des raisons financières que les jeunes couverts.

Les étudiants N=254

Parmi les étudiants, 16,5% n'ont pas de couverture complémentaire santé. Nous nous apercevons que les facteurs liés à l'adhésion à une couverture complémentaire santé sont principalement le sexe et la situation sociale. Encore ici, les garçons sont moins bien couverts que les filles et on s'aperçoit que 40% des étudiants non couverts par une complémentaire sont boursiers contre 24% des jeunes couverts.

⇒ Les étudiants boursiers et les étudiants qui exercent une activité indispensable pour vivre sont majoritaires chez les étudiants non couverts par une complémentaire santé.

⇒ Contrairement aux jeunes actifs, les étudiants non couverts sont bien plus nombreux à renoncer à des soins pour des raisons financières (52%).

Tableau 30 : Caractéristiques des jeunes franciliens étudiants de 18-25 ans selon le type de couverture maladie complémentaire.

	<u>Jeunes actifs</u> qui déclarent une complémentaire santé N= 212	<u>Jeunes actifs sans</u> couverture complémentaire N= 42	P
Sexe : <u>Masculin</u>	81 (38,2%)	<u>24 (57,1%)</u>	0,02
Bourse sur critères sociaux	50 (23,6%)	<u>17 (40,5%)</u>	0,02
Exerce une activité rémunérée	115 (54,2%)	20 (47,6%)	0,05
<u>Si oui, le revenu est indispensable pour vivre</u>	29 (25,2%)	<u>11 (55%)</u>	0,01
Consultation d'un spécialiste dans l'année	170 (80,2%)	27 (64,3%)	0,02
Renoncement à un soin pour des raisons financières	37 (17,5%)	22 (52,4%)	<0,001

⇒ Cependant, en termes de ressources mensuelles moyennes, les jeunes non couverts n'ont pas des ressources différentes des jeunes couverts. Les ressources des étudiants sont très difficiles à analyser étant donnée la variabilité des situations : étudiants qui travaillent, étudiants qui sont aidés par leurs parents, étudiants qui reçoivent des prestations sociales...

Les inactifs N=111

Parmi les inactifs, qu'ils soient chômeurs ou dans une autre situation, 34% déclarent ne pas être couverts par une complémentaire santé. Cependant, on n'observe pas de différences significatives entre ceux qui ont une complémentaire et ceux qui n'en n'ont pas. Les jeunes inactifs couverts se considèrent légèrement mieux remboursés que les jeunes non couverts mais la consommation de soins reste identique ainsi que la part ayant déjà renoncé à un soin pour des raisons financières. On pourrait émettre l'hypothèse que les jeunes inactifs couverts par une complémentaire santé disposent d'une couverture de qualité médiocre, ce qui expliquerait le peu de différence avec ceux qui n'en ont pas.

4 Synthèse et discussion

Cette étude avait pour principal objectif la description de la population des 18-25 ans en Ile-de-France, et notamment d'identifier ceux les plus en difficultés. Ainsi, et dans un premier temps, le recueil de données a mis en évidence :

- 100 705 étudiants boursiers parmi l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur (soit 8% de la population étudiée) ;
- 210 719 jeunes occupant un emploi dit précaire (16% de la population étudiée) parmi les actifs ;
- 138 186 jeunes chômeurs (11% de la population étudiée) dont 35 628 chômeurs de longue durée (3% de la population étudiée) ;
- 41 755 « autres inactifs » (3,3% de la population étudiée) ;
- 68 768 jeunes en difficultés d'insertion professionnelle reçus en premier accueil par une structure spécialisée (ces jeunes sont inclus parmi les inactifs ou les actifs précaires) (5% de la population étudiée).

Par ailleurs, il est apparu que ces difficultés d'ordre socio-économique sont plus ou moins accentuées selon l'âge et le département de résidence de ces jeunes. Ainsi, le taux de chômage réduit avec l'âge (28% pour les jeunes de 18 ans contre 15% pour les jeunes de 25 ans). De même, le département de la Seine-Saint-Denis cumule plusieurs handicaps socio-économiques (taux de chômage, taux de pauvreté et taux de CMU-C plus élevés que dans les autres départements).

Dans un second temps, l'enquête téléphonique menée auprès de 1000 jeunes franciliens, approfondissant les thèmes de la santé et l'accès aux soins, met en évidence :

- La part de jeunes qui n'ont pas de complémentaire santé (17,5%) ;
- Cette proportion grimpe à 35% chez la sous population des chômeurs ;
- Les motifs principaux de non adhésion : l'absence de besoin déclaré (32,2% des jeunes sans complémentaire) et le prix trop élevé (29,3%);
- 27,2% des jeunes déclarent avoir renoncé à un soin pour des raisons financières dans les 12 derniers mois (soins dentaires dans 49% des cas et consultation chez un spécialiste dans 34% des cas) ;
- Le renoncement est plus grand chez les jeunes sans complémentaire santé (41%).

Parmi ces 175 jeunes, il y a 77 actifs (dont 40 en CDI), 42 étudiants (dont 17 boursiers sur critères sociaux), 26 chômeurs, 12 apprentis, 12 autres inactifs et 6 lycéens.

Le Tableau 31, en guise de synthèse, met en parallèle les principaux résultats de l'enquête téléphonique et les éléments statistiques recueillis. Il permet ainsi de réaliser des estimations d'un nombre de jeunes susceptibles d'être ciblés par l'aide du conseil régional.

Tableau 31 : Tableau de synthèse – Estimation d’une population de jeunes franciliens susceptibles d’être bénéficiaires de l’aide à la souscription d’une complémentaire santé du Conseil Régional d’Ile-de-France

	Enquête téléphonique	Estimation	Recueil statistique	Estimation
<u>Nombre total de jeunes franciliens de 18-25 ans</u>	<u>1 000</u>	<u>1 298 908</u>	<u>1 298 908</u>	<u>1 298 908</u>
<u>Etudiants</u>	25,4 % [22,7%-28,2%]*	329 923	29,3%	381 021
Si étudiants, bénéficiaires d’une BCS	6,7% [5,2%-8,4%]	87 027	7,8%	100 705
Détail par échelon :				
0	0,9%	11 690	1%	13 099
1	0,5%	6 495	1,2%	15 396
2	0,2%	2 598	0,7%	9 020
3	0,7%	9 092	0,8%	9 762
4	0,9%	11 690	0,8%	9 951
5	1,4%	18 185	1,5%	19 841
6	0,8%	10 391	1,8%	23 391
<u>Actifs (dont apprentissage)</u>	58,4% [55,3%-61,5%]	758 562	47,8%	621 204
CDI	31,5%	409 156	28,9%	375 750
CDD	8,8%	114 304	9%	116 780
Intérim, vacations...	4%	51 956	1,6%	20 740
Contrat aidé d’apprentissage	9%	116 902	4,4%	57 637
Autre contrat aidé	3,3%	42 864	1,2%	15 562
Statut indépendant	1,4%	18 185	1,2%	16 005
Total jeunes qui occupent un emploi précaire	25,1%	326 026	16,2%	210 719
<u>Chômeurs</u>	8,1% [6,5%-10%]	105 212	10,6%	138 186
Chômeurs de longue durée (>12 mois)	0,7%	9 092	2,7%	35 628
<u>Autres inactifs</u>	3% [2%-4,3%]	38 967	3,3%	41 755
Femmes ou hommes au foyer	1,5%	19 484	1,3%	16 670
Autres situations	1,5%	19 484	3,2%	41 755
<u>Elèves</u>	5,1% [3,8%-6,7%]	66 244	7,8%	101 290

* Intervalle de confiance (95%)

Ainsi, dans l’optique d’élargir le public cible de l’aide à la complémentaire santé attribuée par la région aux jeunes de 18 à 25 ans, celle-ci pourrait être proposée à plusieurs publics différents :

- Les étudiants au-delà des niveaux de bourse sur critères sociaux précédemment retenus :
 - L’ensemble des étudiants boursiers, soit entre 87 027 à 100 705 personnes selon les estimations retenues.
 - L’ensemble des étudiants, soit entre 329 923 à 381 021 personnes.
- Les chômeurs :
 - L’ensemble des chômeurs, soit entre 105 212 et 138 186 personnes.

- Les chômeurs de longue durée, soit 35 628 personnes⁹ ;
- Les actifs ayant un emploi répondant aux critères d'un emploi précaire, soit entre 201 719 et 326 026 personnes ;
- Les « autres inactifs », soit entre 38 967 et 41 755 personnes selon le scénario retenu.

⁹ Les résultats de l'enquête téléphonique semblent sous-estimer la part de chômeurs de longue durée. Nous avons relevés beaucoup de réponses manquantes à cette question. Ainsi les estimations de l'Insee semblent bien plus pertinentes.

Annexe 1 : Questionnaire de l'enquête

Enquête téléphonique sur la santé et l'accès aux soins des jeunes franciliens/franciliennes de 18 à 26 ans.

Bonjour,
Nous réalisons une enquête pour le Conseil Régional de l'Île de France sur la santé et les difficultés d'accès aux soins des jeunes franciliens de 18 à 26 ans. Pour cela, nous aimerions vous poser quelques questions....

SIGNALETIQUE

Q1-Vous êtes : Un homme Une femme

Q2-Quel est votre âge : _____ ans

Q3-Département de résidence (résidence principale au moment de l'enquête ?) :

75 77 78 91 92 93 94 95

Q4-Situation de famille :

Célibataire Marié(e) ou pacsé(e) En union libre Divorcé(e) Veuf(ve)

Q5-Situation au regard des études : Etes-vous Etudiant En apprentissage Au lycée (Enseignement secondaire) Ni l'un ni l'autre

Filter : Si Q5=4

Q6- Situation professionnelle : Activité professionnelle (même à temps partiel ou provisoire) Sans emploi Au foyer Autre (sera précisé plus loin)

Q7-Avez-vous des enfants ? (Saisir 0 si pas d'enfant) : Nombre d'enfants : |__|

SITUATION PRECISE VIS-A-VIS DES ETUDES ET DE L'EMPLOI

Filter : Vous êtes actif ou en apprentissage (Q5=2 ou Q6=1) :

Q8-Type de contrat :

Contrat à Durée Indéterminée

Contrat à Durée Déterminée → Si oui, durée du contrat : |__|__| mois (si inférieur à un mois, saisir 1 mois)

Intérim, vacances, petits boulots

Contrat aidé¹

→ Si oui, type de contrat : CUI Contrat de professionnalisation Contrat d'apprentissage

Autre situation, précisez : _____

Q9-Vous exercez cette activité : A temps plein A temps partiel : _____ %

Filter : Si actif Q6=1 :

Q10-Quel est votre niveau d'études ?

Niveau bac et inférieur Bac+1 Bac+2 Bac+3 Bac+4 Bac+5 et plus DU

Q11-Depuis combien de temps travaillez-vous (entrée dans la vie professionnelle) ?

_____ mois années

Filter : Si contrat d'apprentissage Q5=2 :

Q12-Quel diplôme préparez-vous ?

BEP, CAP

Bac professionnel, brevet professionnel, brevet de technicien

BTS, DUT

Diplôme d'ingénieur, diplôme d'une école de commerce

Autre, précisez : _____

¹ Selon l'Insee, un contrat aidé est un contrat de travail dérogatoire au droit commun pour lequel l'employeur bénéficie d'aides (subventions, exonérations) : Contrat de professionnalisation, Contrat Unique d'Insertion (CUI), Contrat d'apprentissage.

Q13 : Etes-vous concerné par une aide financière spécifique aux apprentis ?

Oui Non

Si oui, laquelle ? _____

Filtre : Vous êtes étudiant (hors apprentissage) (Q5=1) :

Q14-A quel niveau d'études êtes-vous inscrit(e) cette année ?

Niveau bac (DAEU) Bac+1 Bac+2 Bac+3 Bac+4 Bac+5 et plus DU

Q15-Département où vous suivez actuellement vos études : (IDF- hors IDF)

Q16-Etes-vous concerné par l'une des aides financières suivantes :

Bourse sur critères sociaux

Bourse sur critères de mérite

Un complément de bourse (Mobilité internationale, complément Ile-de-France...)

FNAU (Fond National d'Aide d'Urgence)

Autre aide, précisez : _____

Filtre : Si Bourse sur critères sociaux (Q16=1) :

Q17-Connaissez-vous l'échelon de votre bourse (de 0 à 7) ? _____ Vous ne savez pas

Sur tous les étudiants : Q5=1

Q18-Depuis la rentrée 2010, avez-vous une ou plusieurs activités rémunérées ?

Oui, une activité rémunérée

Oui, plusieurs activités rémunérées

Non, aucune activité rémunérée

Q19-Au total, vous exercez cette/ces activité(s) ?

A temps plein

A mi-temps

A moins d'un mi-temps

Occasionnellement

Q20-Concernant vos activités rémunérées, vous diriez que :

Le revenu que vous en tirez est indispensable pour vivre

Le revenu que vous en tirez vous aide à financer vos études

Cette activité vous assure l'indépendance vis-à-vis de vos parents

Votre principal centre d'intérêt réside dans cette activité rémunérée

Vous conciliez difficilement travail et études

Vous exercez ce travail car vos études vous laissent du temps libre

Filtre : Vous êtes sans emploi, au foyer ou autre situation (Q6 = 2, 3, 4) :

Q21-Vous êtes:

Au foyer (homme ou femme qui ne travaille pas et ne recherche pas d'emploi)

A la recherche d'un emploi :

→ A la recherche d'un premier emploi

→ Au chômage après une ou plusieurs périodes d'emploi

Autre situation, précisez : _____

Q22-Quel est le niveau d'études que vous avez atteint (Diplôme le plus élevé) ?

BEP, CAP (et inférieur au bac) Niveau bac Bac+1 Bac+2 Bac+3 Bac+4 Bac+5 et plus

Filtre : Q21=2 :

Q23-Si vous êtes à la recherche d'un emploi, depuis combien de temps ? |__|__| mois |__|__| ans

Q24-Etes-vous pris en charge dans un dispositif d'insertion professionnelle ? Oui Non

Si oui, lequel ou lesquels (plusieurs réponses possibles) :

ANPE Mission locale Espace jeunes, maisons de l'emploi Association Autre

RESSOURCES (sauf Q5 = 3)

Q25-A ce jour, quelles sont les différentes sources de vos revenus ? (on pourra mettre des filtres en fonction des réponses aux questions précédentes). Pour chaque type de ressource, il faut préciser le montant et si c'est un montant mensuel ou annuel. La réponse doit correspondre à la **situation actuelle**. **Si c'est irrégulier** d'un mois à l'autre, demander une **moyenne annuelle sur les 12 derniers mois**.

- Revenus nets d'une activité salariée (Hors stage et apprentissage) : |__|__|__|__|__|__|€ / mois/an
 Rémunération d'un contrat en apprentissage : |__|__|__|__|__|__|€ / mois/an
 Rémunération d'un/de plusieurs stage(s) : |__|__|__|__|__|__|€ / mois/an
 Aides financières directes des parents/proches : |__|__|__|__|__|__|€ / mois/an
 Aides financières indirectes² des parents/proches : |__|__|__|__|__|__|€ / mois/an
 Aides financières liée aux études (Bourses) : |__|__|__|__|__|__|€ / mois/an
 Allocation chômage : |__|__|__|__|__|__|€ / mois/an
 Revenu de Solidarité Active (RSA) : |__|__|__|__|__|__|€ / mois/an
 Aide financière pour le logement (APL) : |__|__|__|__|__|__|€ / mois/an
 Autres prestations sociales (Allocations familiales..) |__|__|__|__|__|__|€ / mois/an
 Autre, précisez : _____ : |__|__|__|__|__|__|€ / mois/an

Q26-Dans les 12 derniers mois, vous est-il arrivé (plusieurs réponses possibles) :

- D'épargner : Oui Non
- D'avoir un découvert à la banque : Oui Non
- D'emprunter à la banque : Oui Non (Hors prêt immobilier)
- D'avoir un refus de prêt : Oui Non
- De demander une aide exceptionnelle à votre famille/amis : Oui Non
- De vous restreindre : Oui Non
- De piocher dans vos économies : Oui Non
- De demander une aide sociale exceptionnelle : Oui Non

TYPE D'HEBERGEMENT et DIFFICULTES LIEES AU LOGEMENT

Q27-Vous résidez ?

- Vous habitez chez vos parents
 Vous êtes hébergés chez des proches (famille, amis)
 Vous vivez dans un logement indépendant, dont vous êtes locataire ou colodataire
 Vous vivez dans un logement indépendant, dont vous êtes propriétaire
 Vous vivez en résidence collective (foyer, internat, résidence universitaire...)
 Autre situation (précisez) : _____

Filtre : sauf Q5 = 3

Q28-Payez-vous un loyer, une participation pour un hébergement ou remboursement de prêt ?
 Oui Non

Q29-Quel est le montant de ce loyer/cette participation ? |__|__|__|__|__|__|€ / mois (Si montant irrégulier, indiquer un montant mensuel moyen sur les 3 derniers mois)

Q30-Estimez-vous être en difficulté vis-à-vis de l'accès au logement ?

Oui, tout à fait Oui, assez Non, pas vraiment Non, pas du tout

Q31-Type de difficultés rencontrées :

- Taille du logement
 Prix du logement
 Confort et équipement du logement
 Sécurité du logement
 Autre, précisez : _____

² Il peut s'agir par exemple du montant d'un loyer que les parents payent directement au bailleur, d'une facture...

PROTECTION SOCIALE et AUTRES AIDES SOCIALES

Q32-Quelle est votre couverture sociale de base ?

- Sécurité Sociale (CNAM ou autres régimes)
 Sécurité Sociale Etudiante (LMDE/SMEREP)
 Aide Médicale d'Etat (AME)
 Couverture Maladie Universelle (CMU)
 Aucune
 Autre (précisez) : _____
 Sécurité Sociale des parents (CNAM ou autres régimes)

Q33-Avez-vous une couverture Complémentaire Santé ?

- Non, pas de couverture complémentaire
 Oui, adhésion personnelle à une mutuelle/assurance
 Oui, mutuelle de votre employeur
 Oui, mutuelle de vos parents
 Oui, Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUc)
 Autre (précisez) : _____

Filtre : (Sauf lycéens Q5=3)

Q34-Bénéficiez-vous de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) ?

- Oui Non

Filtre : Si Q33=2,3 :

Q35-Combien vous coûte cette mutuelle par mois (approximativement) ?

- moins de 100 euros par an (moins 10 euros par mois)
 entre 100 et 300 euros par an (10 à 25 euros par mois)
 entre 300 et 600 euros par an (25 à 50 euros par mois)
 plus de 600 euros par an (plus 50 euros par mois)
 Vous ne savez pas

Filtre : Si Q33=2,3,4 :

Q36-S'agit-il :

- d'une mutuelle étudiante (LMDE, SMEREP) un établissement mutualiste (MGEN, Maif, Maaf)
 d'une assurance privée (Générali) d'une institution de prévoyance Vous ne savez pas

Filtre : Q36=5 : Savez-vous le nom ? _____

Filtre : Si Q32=2 et Q16=1 (boursiers sur critère sociaux):

Q37-Avez-vous bénéficié de l'aide à la complémentaire santé du Conseil Régional d'Ile de France dans le cadre du « Pack Autonomie Jeunes » ?

- Oui Non

Filtre : Si Q33=1: (mais à poser pour les lycéens)

Q38- Si vous ne bénéficiez pas d'une complémentaire santé, pour quelle(s) raison(s) ?

- Vous n'y avez pas pensé
 C'est trop cher
 Vous n'en avez pas besoin
 Autre raison, précisez : _____

Filtre : Sur tous : (sauf lycéen Q5=3)

Q39- Estimez-vous être bien remboursé pour vos consultations et autres dépenses de santé ?

- Très bien remboursé
 Assez bien remboursé
 Plutôt mal remboursé
 Mal remboursé
 Ne sait pas

CONSOMMATIONS DE SOINS

Q40- Avez-vous déclaré un médecin traitant auprès de votre caisse d'assurance maladie ?

Oui Non

Q41- Combien de fois par an, en moyenne ou sur l'année écoulée, consultez-vous un médecin généraliste ?

Jamais 1 ou 2 fois 3 à 6 fois 7 à 10 fois Plus de 10 fois

Q42- Quels spécialistes avez-vous consulté au moins une fois au cours de l'année écoulée (12 derniers mois) ? (Plusieurs réponses possibles)

Ophtalmologiste

Dentiste

Gynécologue

ORL

Dermatologue

Autre spécialiste (précisez) : _____

Aucun spécialiste

DIFFICULTES D ACCES AUX SOINS / RENONCEMENT AUX SOINS

Q43- Au cours des 12 derniers mois, avez-vous déjà renoncé à certains soins pour des raisons financières ?

Oui Non

Filter : Si Q43=1:

Q44- A quels soins avez-vous renoncé ?

Consultation chez un généraliste

Consultation chez un spécialiste

Hospitalisations

Achat de médicaments / Matériel médical

Soins dentaires

Soins d'optique

Autre (précisez) : _____

Q45- Avez-vous définitivement renoncé à ce soin ou l'avez-vous reporté dans le temps ?

Vous l'avez reporté

Vous y avez définitivement renoncé

Filter : Sur tous :

Q46- Globalement, diriez-vous que votre santé est :

Excellente

Très bonne

Bonne

Médiocre

Mauvaise

Question supplémentaire pour les lycéens :

Filter : Si Q5 = 3 : Q22b : En quelle classe êtes-vous ? BEP, CAP, Bac pro (voie scolaire) (à temps plein) Seconde Première Terminale Autre

Vos commentaires et suggestions :

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Annexe 2 : Ensemble des résultats de l'enquête : tables statistiques

Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Tableau 32 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (N=1000)

	N	%
Sexe		
Hommes	493	49,3%
Femmes	507	50,7%
Age		
18	89	8,9%
19	134	13,4%
20	126	12,6%
21	134	13,4%
22	122	12,2%
23	142	14,2%
24	139	13,9%
25	114	11,4%
Département de résidence		
75	210	21%
77	103	10,3%
78	116	11,6%
91	91	9,1%
92	123	12,3%
93	133	13,3%
94	114	11,4%
95	110	11%
Situation de famille		
Célibataire	778	77,8%
Marié(e) ou pacsé(e)	80	8%
En union libre	140	14%
Divorcé(e)	2	0,2%
Nombre d'enfants		
NP	2	
Aucun	913	91,5%
1 enfant	69	6,9%
2 enfants	11	1,1%
3 enfants et +	5	0,5%
Total	1000	100%

Situation précise vis-à-vis des études et de l'emploi

Tableau 33 : Situation au regard des études et de l'emploi (N=1000)

	N	%
Situation au regard des études		
Etudiant	254	25,4%
En apprentissage	119	11,9%
Lycéen	51	5,1%
N'est pas/plus en études	576	57,6%
<u>Si la personne n'est pas/plus en études :</u>		
Situation au regard de l'emploi		
En activité professionnelle	465	46,5%
Sans emploi	86	8,6%
Au foyer	15	1,5%
Autre situation	10	1%
Total	1000	100%

La plupart des résultats ci-dessous sont présentés croisés en fonction du type d'activité.

Situation des étudiants (hors apprentissage)

Tableau 34 : Situation des étudiants (N=254)

	N	%
Niveau d'études (inscrit pour l'année scolaire 2010-11)		
Niveau bac (DEAU)	13	5,1%
Bac +1	89	35%
Bac +2	58	22,8%
Bac +3	45	17,7%
Bac +4	34	13,4%
Bac +5 et plus	15	5,9%
Département où vous suivez vos études :		
NP	2	
Paris	103	40,9%
Banlieue Parisienne	143	56,7%
Hors Ile-de-France	6	2,4%
Etes-vous concerné par l'une des aides financières suivantes ?		
Bourse sur critères sociaux	67	26,4%
Bourse sur critères de mérite	1	0,4%
Complément de bourse	0	0%
FNAU (Fond national d'aide d'urgence)	0	0%
Autre aide	9	3,5%

Si bourse sur critères sociaux, échelon de la bourse :		
0	9	13,4%
1	5	7,5%
2	2	3%
3	7	10,4%
4	9	13,4%
5	14	20,9%
6	8	11,9%
7	1	1,5%
Ne sait pas	12	17,9%
Avez-vous une ou plusieurs activités rémunérées ?		
Oui, une activité rémunérée	103	40,6%
Oui, plusieurs activités rémunérées	32	12,6%
Non aucune activité	119	46,9%
<u>Si oui (N=135) :</u>		
Au total, vous exercez ces activités :		
A temps plein	14	10,4%
A mi-temps	40	29,6%
A moins d'un mi-temps	24	17,8%
Occasionnellement	57	42,2%
Concernant ces activités, vous diriez (plusieurs réponses possibles) :		
Le revenu que vous en tirez est indispensable pour vivre	40	29,6%
Le revenu que vous en tirez vous aide à financer vos études	47	34,8%
Cette activité vous assure l'indépendance vis-à-vis de vos parents	56	41,5%
Votre principal centre d'intérêt réside dans cette activité	7	5,2%
Vous conciliez difficilement travail et étude	1	0,7%
Vous exercez ce travail car vos études vous laissent du temps libre	19	14,1%

Situation des actifs et des étudiants en apprentissage

Tableau 35 : Situation des actifs et des étudiants en apprentissage (N=584)

	N	%
Type de contrat		
CDI	315	53,9%
CDD	88	15,1%
Intérim, vacations	40	6,8%
Contrat aidé	123	21,1%
Statut indépendant	14	0,7%
Autre situation	4	2,4%
<u>Si CDD, durée du contrat (N=88) :</u>		
NP	3	
Moins de 3 mois	22	25,9%
4 à 9 mois	34	40%
10 à 18 mois	24	28,2%
Plus de 18 mois	3	3,5%
Ne sait pas	2	2,4%
<u>Si contrat aidé, type de contrat (N=123) :</u>		
CUI	3	2,4%
Contrat de professionnalisation	30	24,4%
Contrat d'apprentissage	90	73,2%

Vous exercez cette activité :		
NP	5	
A temps plein	479	82,7%
A temps partiel :	100	17,3%
NP	5	
Moins d'un mi temps	16	16,8%
Mi-temps	38	40%
Plus d'un mi-temps	41	43,2%
<u>Pour les actifs (N=465) :</u>		
Niveau d'études (Dernier diplôme obtenu)		
Niveau bac et inférieur		
Bac +1	262	56,3%
Bac +2	16	3,4%
Bac +3	89	19,1%
Bac +4	48	10,3%
Bac +5 et plus	7	1,5%
	43	9,2%
<u>Pour les étudiants en apprentissage (N=119) :</u>		
Diplôme préparé		
NP	1	
BEP-CAP	15	12,7%
Bac professionnel	23	19,5%
BTS, DUT	39	33,1%
Diplôme d'ingénieur, Diplôme d'une école de commerce	7	5,9%
Licence professionnelle	9	7,6%
Master professionnel	15	12,7%
Autre	10	8,5%

Situation des inactifs

Tableau 36 : Situation des inactifs (N=111)

	N	%
Situation des inactifs		
Hommes et femmes au foyer	15	13,5%
A la recherche d'un premier emploi	14	12,6%
A la recherche d'un emploi	67	60,4%
Autre situation*	15	13,5%
Niveau d'études (Dernier diplôme obtenu)		
Niveau inférieur au bac	38	34,2%
Niveau bac	39	35,1%
Bac +1	4	3,6%
Bac +2	23	20,7%
Bac +3 et plus	7	6,3%
<u>Si vous êtes à la recherche d'un emploi (N=81)</u>		
Durée de recherche d'emploi		
NP	13	
<= 6 mois	46	67,6%
6-12 mois	15	22,1%
Plus de 12 mois	7	10,3%
Etes-vous pris en charge dans un dispositif d'insertion professionnelle ?		
NP	11	
Oui	36	64,3%
Non	20	35,7%

* Les autres situations sont difficiles à recoder. Ces 15 jeunes sont dans une situation un peu « floue » et pas encore « stabilisée » au niveau de l'emploi. Quatre sont en formation professionnelle ou en attente d'une formation. Une personne est en création d'entreprise, une autre en inter contrat sans plus de précision, une personne est fortement handicapée. Pour les huit autres, nous n'avons pas du tout d'information sur le statut professionnel mais apparaissent dans une situation précaire : ils ne poursuivent pas d'études, sont sans emploi. Certains n'ont aucunes ressources financières, d'autres touchent des prestations sociales et la majorité vit chez leurs parents.

Ressources et revenus

Quelques petites incohérences ont été relevées dans les types et les montants des ressources déclarées. Ces incohérences ont été corrigées dans la mesure du possible. Ainsi les résultats sur les ressources sont à lire avec la plus grande précaution. Par exemple, quelques inactifs déclarent un revenu d'une activité salariée ou certains actifs déclarent une allocation chômage. Ces incohérences restent marginales et nous avons considéré que c'est le montant total qui importait plus que la répartition par type de revenu.

Tableau 37 : Ressources et revenus

	Etudiants N=305	Actifs N=584	Inactifs N=111	Total N=1000	p
Revenus nets d'une activité salariée	31,8%	79,3%	4,5%	56,5%	<0,001
Rémunération d'un contrat en apprentissage	1,3%	19,5%	-	11,8%	<0,001
Rémunération d'un ou plusieurs stages	12,8%	0,9%	4,5%	4,9%	<0,001
Aides financières directes des parents-proches	45,6%	7,5%	18,9%	20,4%	<0,001
Aides financières indirectes des parents-proches	30,9%	6,5%	8,1%	14,1%	<0,001
Aides financières liées aux études (Bourse...)	21,9%	0,2%	-	6,8%	<0,001
Allocation chômage	0,7%	1,8%	43,2%	6,1%	<0,001
Revenu de Solidarité Active (RSA)	0,3%	0,7%	5,4%	1,1%	<0,001
Aide financière pour le logement	17,4%	10,4%	18%	13,4%	0,0105
Autres prestations sociales	0,3%	5,3%	18,9%	5,3%	<0,001
Autres revenus	8,5%	4,1%	7,2%	5,8%	0,0140

Tableau 38 : Montant total annuel des revenus et montant mensuel moyen

	Etudiants N=305	Actifs N=584	Inactifs N=111	Total N=1000	p
Montant total annuel					
N	223	535	83	841	<0,001
Moyenne (ET)	8351 (5863)	16803 (7083)	8558 (5216)	13748 (7744)	
Médiane (min-max)	6936 (240-26400)	15600 (1300-85860)	8400 (480-34560)	13200 (240-85860)	
Montant mensuel moyen					
N	223	535	83	841	<0,001
Moyenne (ET)	696 (489)	1400 (590)	713 (435)	1146 (645)	
Médiane (min-max)	578 (20-2200)	1300 (108-7155)	700 (40-2880)	1100 (20-7155)	
Montant mensuel moyen					
NP	82	49	28	159	<0,001
<= 300 euros	51 (22,9%)	2 (0,4%)	17 (20,5%)	70 (8,3%)	
300-500 euros	52 (23,3%)	8 (1,5%)	10 (12%)	70 (8,3%)	
500-1000 euros	63 (28,3%)	110 (20,6%)	41 (49,4%)	214 (25,4%)	
1000-1500 euros	41 (18,4%)	241 (45%)	13 (15,7%)	295 (35,1%)	
1500-2000 euros	13 (5,8%)	118 (22,1%)	1 (1,2%)	132 (15,7%)	
> 2000 euros	3 (1,3%)	56 (10,5%)	1 (1,2%)	60 (7,1%)	

* Les questions sur les ressources n'ont pas été posées aux lycéens. Les montants ont été arrondis à l'entier supérieur.

Tableau 39 : Ressources et revenus (suite)

	Etudiants N=254	Actifs N=584	Inactifs N=111	Total N=1000	p
<i>Dans les 12 derniers mois, vous est-il arrivé :</i>					
D'épargner	50,8%	62,2%	45,9%	57,2%	<0,001
D'avoir un découvert à la banque	46,1%	47,4%	53,2%	47,7%	ns
D'emprunter à la banque (hors immobilier)	12,6%	23,1%	9,9%	18,8%	<0,001
D'avoir un refus de prêt	2,8%	5%	5,4%	4,4%	ns
De demander une aide sociale exceptionnelle à votre famille	24,4%	21,6%	29,7%	23,3%	ns
De vous restreindre	63,4%	55,8%	66,7%	59,1%	0,03
De piocher dans vos économies	68,1%	62,8%	59,5%	63,9%	ns
De demander une aide sociale exceptionnelle	6,7%	4,8%	16,2%	6,6%	<0,001

Hébergement et difficultés d'accès au logement

Tableau 40 : Hébergement et difficultés d'accès au logement

	Etudiants N=305	Actifs N=584	Inactifs N=111	Total N=1000	p
Vous résidez :					
Vous habitez chez vos parents	69,8%	50%	57,7%	56,9%	<0,001
Vous êtes hébergé chez des proches	3,3%	6,3%	6,3%	5,4%	
Vous vivez dans un logement indépendant dont vous êtes locataire, colocataire	23,6%	36,5%	32,4%	32,1%	
Vous vivez dans un logement indépendant dont vous êtes propriétaire	0,3%	5,7%	2,7%	3,7%	
Vous vivez en résidence collective	2,6%	1,4%	0,9%	1,7%	
Autre situation	0,3%	0,2%	-	0,2%	
Participation à un loyer ou remboursement de prêt ?					
Oui	36,2%	63,5%	53,2%	55%	<0,001
Non	63,8%	36,5%	46,8%	45%	
Montant moyen de cette participation (en euros)	463	482	459	476	ns
Estimez-vous être en difficulté vis-à-vis de l'accès au logement ?					
Oui, tout à fait	12,5%	20,5%	27,9%	19,3%	0,0019
Oui, assez	17,6%	22,8%	20,7%	21,2%	
Non, pas vraiment	35,7%	26%	25,2%	28,5%	
Non, pas du tout	34,1%	30,7%	26,1%	31,1%	
Si oui, type de difficultés rencontrées :					
Taille du logement	28,6%	28,5%	22,2%	27,6%	ns
Prix du logement	88,3%	79,8%	66,7%	79,7%	0,01
Confort et équipement du logement	10,4%	8,7%	18,5%	10,4%	ns
Sécurité du logement	10,4%	7,1%	7,4%	7,8%	ns
Garanties à apporter	7,8%	15,8%	13%	13,8%	ns
Délais d'attente	1,3%	2%	-	1,6%	ns
Manque d'offre	2,6%	3,6%	1,9%	3,1%	ns

La couverture maladie obligatoire et complémentaire

Tableau 41 : La couverture maladie obligatoire et la complémentaire santé

	Etudiants N=305	Actifs N=584	Inactifs N=111	Total N=1000	p
Quelle est votre couverture maladie de base ?					
Régime général (CNAMTS) et autres régimes					
Sécurité sociale étudiante	20%	91,3%	79,3%	68,2%	<0,001
Sécurité sociale de vos parents (en qualité d'ayant-droit)	62%	1,2%	0,9%	19,7%	
Couverture Maladie Complémentaire	12,8%	4,1%	7,2%	7,1%	
Ne sait pas	3,3%	1,9%	10,8%	3,3%	
Aucune couverture	1,3%	0,7%	0,9%	0,9%	
	0,7%	0,9%	0,9%	0,8%	
Avez-vous une couverture complémentaire santé ?					
<u>Non</u>					
Oui, adhésion personnelle à une mutuelle	15,7%	15,2%	34,2%	17,5%	<0,001
Oui, mutuelle d'entreprise	15,1%	28,3%	27%	24,1%	
Oui, mutuelle de vos parents	3,6%	38,7%	1,8%	23,9%	
Oui, Couverture Maladie Universelle Complémentaire	56,4%	14,6%	23,4%	28,3%	
Oui, mutuelle du conjoint	2,3%	0,7%	7,2%	1,9%	
Oui, mutuelle complémentaire étudiante	-	0,9%	6,3%	1,2%	
Oui, mutuelle complémentaire étudiante	3,9%	0,2%	-	1,3%	
Autre	3%	1,5%	-	1,8%	
Bénéfice de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) :					
	1,6%	0,9%	5,4%	1,6%	0,002
Raisons de non adhésion à une complémentaire santé :					
N=48 N=89 N=38 N=175					
Vous n'y avez pas pensé	16,7%	25%	10,5%	19,5%	ns
C'est trop cher	39,6%	20,5%	36,8%	29,3%	
Vous n'en avez pas besoin	35,4%	28,4%	36,8%	32,2%	
A la recherche d'une mutuelle	-	4,5%	2,6%	2,9%	
En fin de droits	4,2%	4,5%	2,6%	4%	
Dossier en cours	-	9,1%	2,6%	5,2%	
Autre raison	4,2%	8%	7,9%	6,9%	
Si mutuelle, coût mensuel :					
Moins de 100 euros par an	6%	3,2%	3,2%	3,5%	0,0042
Entre 100 et 300 euros par an	22%	22,4%	22,6%	22,4%	
Entre 300 et 600 euros par an	24%	44,9%	58,1%	43,5%	
Plus de 600 euros par an	6%	8,7%	12,9%	8,7%	
Vous ne savez pas	42%	20,8%	3,2%	22%	
Si mutuelle, type de mutuelle :					
Mutuelle étudiante	15,1%	1,3%	-	4,8%	<0,001
Etablissement mutualiste	11,9%	13,2%	19,3%	13,3%	
Assurance privée	14,1%	17,1%	21,1%	16,6%	
Institution de prévoyance	2,2%	4,1%	3,5%	3,5%	
Vous ne savez pas	56,8%	64,4%	56,1%	61,7%	
Estimez-vous être bien remboursé pour vos consultations et vos soins ?					
Très bien remboursé	18,9%	24,1%	23,4%	22,7%	ns
Assez bien remboursé	44,1%	42%	44,1%	42,8%	
Plutôt mal remboursé	13,4%	8,6%	8,1%	9,8%	
Mal remboursé	8,3%	7%	13,5%	8,1%	
Ne sait pas	15,4%	18,3%	10,8%	16,6%	

Etat de santé perçue, recours et renoncement aux soins

Tableau 42 : Consommation de soins

	Etudiants N=305	Actifs N=584	Inactifs N=111	Total N=1000	P
Avez-vous déclaré un médecin traitant auprès de votre caisse d'Assurance Maladie ?					
Oui	82,3%	81%	77,5%	81%	ns
Non	17,7%	19%	22,5%	19%	
Combien de fois par an, en moyenne, consultez-vous votre médecin généraliste ?					
<u>Jamais</u>	5,6%	5,7%	5,4%	5,6%	ns
1 à 2 fois	40%	42,6%	34,2%	40,9%	
3 à 6 fois	38%	38,5%	38,7%	38,4%	
7 à 10 fois	10,2%	8,7%	12,6%	9,6%	
Plus de 10 fois	6,2%	4,5%	9%	5,5%	
Spécialistes consultés au cours des 12 derniers mois (plusieurs réponses possibles) :					
Ophtalmologiste	30,5%	25,3%	20,7%	26,4%	ns
Dentiste	32,5%	28,8%	27%	29,7%	ns
Gynécologue (pour les filles)	43,8%	56,4%	48,2%	51,1%	0,03
ORL	3,9%	4,8%	8,1%	4,9%	ns
Dermatologue	17,4%	12,2%	14,4%	14%	ns
Autre spécialiste	19,3%	20%	17,1%	19,5%	ns
<u>Aucun spécialiste</u>	22,6%	29,1%	36%	27,9%	0,02
Si Autres spécialistes consultés :					
Chirurgien	N=59 8,5%	N=117 16,2%	N=19 10,5%	N=195 13,3%	ns
Kinésithérapeute	22%	13,7%	26,3%	17,4%	ns
Ostéopathe	16,9%	12,8%	-	12,8%	ns

Tableau 43 : Renoncement aux soins pour des raisons financières

	Etudiants N=305	Actifs N=584	Inactifs N=111	Total N=1000	P
Renoncement à certains soins dans les 12 derniers mois pour des raisons financières ?					
Oui	22,3%	27,7%	37,8%	27,2%	0,006
Non	77,7%	72,3%	62,2%	72,8%	
Si oui, à quels soins ? (plusieurs réponses possibles)					
Consultation chez un généraliste	N=68 8,8%	N=162 3,7%	N=42 9,5%	N=272 5,9%	ns
Consultation chez un spécialiste	30,9%	34%	40,5%	34,2%	ns
Hospitalisation	1,5%	1,9%	2,4%	1,8%	ns
Achat de médicaments, matériel médical	4,4%	4,9%	2,4%	4,4%	ns
Soins dentaires	54,4%	49,4%	40,5%	49,3%	ns
Soins d'optique	20,6%	16,7%	14,3%	17,3%	ns
Radios, IRM, scanner	1,5%	3,1%	-	2,2%	ns
Autres soins	4,8%	9,3%	7,3%	7,9%	ns
Avez-vous définitivement renoncé à ce soin ou l'avez-vous reporté ?					
Vous l'avez reporté	72,1%	77,8%	71,4%	75,4%	ns
Vous y avez renoncé	27,9%	22,2%	28,6%	24,6%	

Etat de santé global perçu					
Excellent	17,5%	14,9%	20,7%	16,3%	0,09
Très bon	32%	33,1%	18%	31,1%	
Bon	46,2%	47,7%	54,1%	47,9%	
Médiocre	3,3%	3,4%	4,5%	3,5%	
Mauvais	1%	0,9%	2,7%	1,1%	

Annexe 3 : Références bibliographiques

¹ Missions Locales-Chiffres d'Activité 2008-Conseil National des Missions Locales (CNML) :

http://www.cnml.gouv.fr/IMG/pdf_Chiffres_2008_Activite_ML.pdf

² Ministère de la cohésion sociale, de l'emploi et du logement. Ministère de la santé et des solidarités. Charte de la santé des jeunes en insertion sociale et professionnelle, 2006 : http://www.cnml.gouv.fr/IMG/pdf/Charte_sante_orientations.pdf

³ Labbé E., Moulin J.-J., Sass C., Chatain C., Guéguen R., Dauphinot V., Dupré C., Gerbaud L., Etat de santé, comportements et fragilité sociale de 105 901 jeunes en difficulté insertion professionnelle. Rapport d'étude. Décembre 2005 :

http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/socio_economics/documents/jeunes_precaire.pdf

⁴ Marc Perronnin, Aurélie Pierre, Thierry Rochereau. La Complémentaire Santé en France en 2008 : une large diffusion mais des inégalités d'accès. Questions d'économie de la santé n°161-Janvier 2011 : <http://www.irdes.fr/Publications/2011/Qes161.pdf>

⁵ Observatoire de la Vie Etudiante (OVE). Enquête sur les conditions de vie des étudiants 2010. Principaux résultats : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/enquetes/Resultats_Enquete_CDV_2010.pdf

⁶ Conférence biennale sur la santé des jeunes. 29 octobre 2009. Avec la contribution de l'Inpes, l'Invs, l'Ofdt. Dossier coordonné par la Drees : <http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/santejeunes.pdf>

⁷ IRDES. Enquête sur la santé et la protection sociale, ESPS 2006 et 2008 : <http://www.irdes.fr/Publications/Rapports2008/rap1701.pdf>, <http://www.irdes.fr/Publications/Rapports2010/rap1800.pdf>

Voir aussi le dossier complet : Les jeunes en insertion : la santé en questions. La santé de l'homme n°399. Janvier-Février 2009 :

<http://www.inpes.sante.fr/default.htm>